



RESPECTER EXEMPLAR VITE MORUMQUE... Hor.

TROS TIRUSVE MIHI NULLO DISCRIMINE AGATUR... Vir.

Volume IX.

MONTREAL, SAMEDI, LE 1 SEPTEMBRE, 1821.

Numéro 30.

PRIME ET PUBLIE PAR JAMES LANE,
Rue Saint Paul, No. 29.
Près du Nouveau Marché.
M. BIBAUD, Rédacteur.

CONDITIONS.

Prix de la Souscription est de Vingt Schellins
l'année, lorsque le Papier est livré à Montréal, ou
à la Campagne par occasion; et de Vingt
Schellins et les frais, lorsqu'il est envoyé par la Poste,
tous de Six Mois en Six Mois, et d'avance.

Quiconque veut discontinuer de souscrire se o-
sés d'en donner avis un mois avant leur date échue
et payer en même tems leurs arriérés, autrement
ils sont censés continuer à souscrire pour les six mois
suivants.

PRIX DES AVERTISSEMENTS.

Lignes et au-dessous, première insertion, 2s. 6d.—et
chaque suivante, 7½d.
Lignes et au-dessous, 3s. Ad.—et chaque suivante, 10d
au-dessus de dix lignes, Ad. par ligne, et chaque sui-
vante, 1d.

Les avis de décès ne sont pas compris dans ces prix,
et débités en conséquence.

AGENTS POUR LE SPECTATEUR CANADIEN.

- MR. JOSEPH TARDIF, — Québec.
- ISAAC VALENTINE, ECUYER, — Trois-Rivières.
- A. GAGNON, ECUYER, — Rivière du Loup.
- MR. L. LAFRENIERE, — Maskinongé.
- H. OLIVIER, ECUYER, — Berthier.
- MR. ROBERT LECAVALIER, — L'Assomption.
- MR. AUGUSTIN VERVAIS, — Terrebonne.
- MR. J. B. LAVIOLETTE, — St. Eustache.
- MR. J. HUBERT LACROIX, — Laprairie.
- MAJOR WEILBRENNER, — Boucherville.
- R. LOUIS G. LABADIE, — Verchères.
- JOSEPH DEMERS, ECUYER, — Chambly.
- JENAMIN CHERRIER, ECUYER, — St. Denis.

Société d'Agriculture de Montréal.

MONTREAL, 7 Août, 1821.

UNE Assemblée du Comité tenue aujourd'hui, les
Messieurs suivants ont été nommés à l'office de Juges
des Exhibitions de BESTIAUX pour les Comtés et le Dis-
trict, dont les premières doivent se faire aux lieux ordinaires
d'Exhibition, le JEUDI, 13 de Septembre prochain, à ONZE
heures de l'avant midi, et la dernière, le 27 de Septembre,
au Marché au Poin, de la Ville de Montréal, à DIX
heures du matin—savoir:—

Comté de Montréal.
M. Pascal Parcellier dit Lauchapelle, de la Côte des Neiges.
M. Joseph Allard, de Lachine, et
M. Gabriel Roy, de St. Laurent.

Comté de York.
M. Jean Baptiste Lefebvre, } Côté Sud.
M. Alexander Forbes, }
M. Whitlock, }
M. Jean Baptiste Dumouchelle, Ecuier, } Côté Nord.
M. Jean Baptiste Masson, }
M. Jean Baptiste Ferré, Ecuier, }

Comté d'Essex.
M. Honorable Roderick McKenzie,
M. William Halliwell, Ecuier,
M. François Tassé, Ecuier.

Comté de Leinster.
M. Amable Archambault, } Ecuier.
M. Jacques Lucombe, }
M. Honorable James Cathbert, } Comté de Warwick.
M. Jacques Deligny, Ecuier, }
M. Hercule Olivier, Ecuier, }

Comté de Richelieu.
M. Honorable Charles De St. Ours,
M. Honorable P. D. Debarthez,
M. Amable Archambault, Ecuier.

Comté de Surry.
M. Xavier Malliot, Ecuier,
M. Joseph Cartier, Ecuier,
M. Etienne Duchenois, Ecuier.

Comté de Kent.
M. Honorable L. R. C. Delery,
M. Honorable Charles De Salaberry,
M. Samuel Hatt, Ecuier.

Comté de Huntingdon.
M. Robert Hoyle, Ecuier,
M. James Milne, Ecuier,
M. ———— Gardien de Lencadie.

Comté de Bedford.
M. Joseph Baker, } Côté Sud.
M. Asa Westover, }
M. Zerr Leonard, }
M. Bertel De Rouville, Ecuier, } Côté Nord.
M. Timothé Franchère, }
M. Etienne Soupras, }

EXHIBITIONS POUR LE DISTRICT.
Juges pour les Chevaux.
M. Joseph Vigneau, Ecuier, de Boucherville.
M. James Snowden.
M. John Daly.

Juges pour les Bestiaux.
M. Alexander Ogilvie.
M. Antoine Lapointe.
M. Robert Lindsay.

Le Comité se flatte que les Messieurs nommés ci-dessus
accepteront l'office auquel ils ont été appelés, persuadés
qu'ils feront tout ce qui dépendra d'eux pour avancer l'ob-
jet en vue. Si pourtant quelques uns d'entre eux ne pouvaient
agir, par indisposition ou autrement, ils sont priés de mettre
leur place, des personnes propres à l'emploi, et d'en don-
ner avis à la Société.

Les Juges sont priés de faire un rapport général des pro-
cédés à leurs exhibitions respectives, à cette Société, le plu-
tôt possible par le canal de son Secrétaire et Trésorier, par
lesquels les prix seront payés.

Par Ordre,
H. GRIFFIN, S. & T.

Bains de Montréal.

No. 1 et 2, Rue du Bain.

LES Dames et Messieurs trouveront à ces élé-
gants établissements, des bains chauds ou
froids, tous les jours, depuis le lever du soleil, jus-
qu'à neuf heures du soir.

On entre au bain des Dames par la porte No. 1,
et à celui des Messieurs par la porte No. 2.

14 Août, 1821. 28—xf.

Bains de Montréal.

No. 1 et 2, Rue du Bain.

LA partie de cet élégant établissement destinée
uniquement pour les Dames, étant achevée,
elle est maintenant ouverte pour cet usage, et con-
tinuera à l'être tous les jours, depuis le soleil le-
vant jusqu'à neuf heures du soir.

Les Dames sont respectueusement invitées à ve-
nir voir l'établissement, et à se convaincre par el-
les-mêmes qu'il est à tous égards, digne de leur at-
tention et de leur support.

On entre par la porte No. 1.

14 Août, 1821. 28—xf.

LES Soussignés offrent à vendre à très-bas prix
les articles suivants, savoir:

Jambons de Westphalie et Cumberland.
Bière Forte de Barclay & Co. de la meilleure
qualité, en bouteilles.

Moutarde de Londres, de la meilleure qual-
ité, en bouteilles de demiard.

Un très bel assortiment de Vases creux supé-
rieurement fabriqués, consistant en Jattes (bowls)
à laver les mains, Canards, et Pois-onnières, Ter-
rines et Poêlons, (Saucepans,) Moulins à Café, &c.

DE PLUS.

Cotons à Chemises rayés de Manchester, Schâles
d'imitation. Mouchoirs de Bretagne, Couvrepiés
piqués de Marseille et Courtes-pointes de coton
Flanelle, Bombazette, Bombazin, Chapeaux, Ba-
de fil et de laine, importés à nouvelement.

BUNBURY & FREER.

11 Août, 1821, Rue St. Paul, No. 121. 27



LA MAISON du coin de l'extré-
mité Nord de la Rue Notre-
Dame, propriété de feu Mr. BENJA-
MIN WRAGO, Forgeron. Cette pro-
priété est tout à fait convenable à un
Forgeron ou un Charpentier. On en aura la jouis-
sance immédiatement.

S'adresser à Mme. Wrago, sur les lieux.

Montreal, 11 Août, 1821. 27xf

PANORAMA MECANIQUE.

CETTE invention mécanique ingénieuse, est
actuellement exhibée dans cette ville, par Mr.
JACOTEL, l'inventeur, dernièrement arrivé de
Paris.

Elle consiste en un grand nombre de Figures-
Automates, dont une partie forment une musique
et paraissent jouer avec une grande exactitude
une variété d'airs sur différents instruments. Il y
en a d'autres qui travaillent à différents ouvrages
mécaniques, et agissent de la manière la plus régu-
lière et la plus naturelle: d'autres passent devant
l'audience en exhibant les attitudes les plus singu-
lières.

Une belle SIRENE qui chante plusieurs airs,
et trois oiseaux qui exécutent un trio dans un style
élégant.

Ceux qui ont été témoins de cette exhibition, ont
été surpris de la ressemblance de ces Automates
dans toutes leurs manières aux êtres animés, et
convaincus qu'il n'y a pas encore eu d'ouvrage de
l'art qui pût si bien imiter la vie.

Le prix d'admission n'est que de 7½. Enfants
moitié prix.

Place d'exhibition, chez Mr. MAHEUX, Mar-
ché Neuf, No. 5.

Mr. JACOTEL offre ses services au Public
pour faire et réparer des Orgues. Il fait aussi le
PIANO DE VERRE, qui est un joli petit instrument.

Café de Leinster.

MR. AMABLE ST. PAIR,

PREND la liberté d'informer ses amis et le public
en général qu'il a ouvert depuis quelques
jours à la grande maison de pierre qu'il occupe,
dans la grande Rue (St. Etienne) dans le centre
du beau village de L'Assomption, un HOTEL,
pour la réception de messieurs les voyageurs, et
sous la dénomination de CAFÉ DE LEINSTER, où
rien ne sera égaré pour satisfaire ceux qui vou-
dront bien encourager ce nouvel établissement—

Mr. St. Pair aura le soin de se procurer les me-
ubles plus salutaires, et les meilleures liqueurs qui
lui sera possible de trouver, et l'on pourra compter
sur la ponctualité des domestiques qui seront très
attentifs.—Messieurs les marchands de Montréal et
autres qui ont des affaires en ce village, sont assurés
de trouver à cet Hôtel les plus grands avantages,
des appartements vastes et commodes, des Ecu-
ries spacieuses, enfin tout ce qui peut être utile et
agréable à un voyageur.

L'Assomption, 30 Mai, 1821. 17

SHUTER & WILKINS,

INFORMENT leurs amis qu'ils ont reçu leur
assortiment du printemps de
Porcelaine, Verrerie et Fayencerie

d'une qualité supérieure et dans le dernier goût.

—DEPLUS—

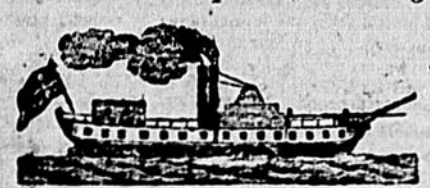
Poudre à tirer, Plomb, Vinaigre, Thé, Sacre dou-
ble raffiné de Londres, très-belle Cassonade, Rai-
sins, Figs, Prunes, Amandes, Peintures de toutes
sortes, Huile, Couperose, Alun, Indigo, Fromage,
Papeterie, &c.

AUSSI.

Ils ont déjà reçu un bel assortiment de MAR-
CHANDISES SÈCHES, convenables aux mar-
chés du Haut et du Bas Canada, avec un assorti-
ment choisi de QUINCAILLERIE. Ils disposent
du tout à des prix modérés pour argent comptant,
ou à un crédit sûr.

Le 14 Juillet, 1821. 23—3f.

Le Bateau à vapeur de Chambly



LE DE SALABERRY.

LES Propriétaires associés du Bateau à Vapeur
ont la satisfaction d'informer le public que
le nouveau Bateau à Vapeur le De Salaberry sera
achevé et prêt pour la navigation, VENDREDI
3 d'Août prochain, et partira à 10 heures du ma-
in. Ce jour, ou avant ce jour, il sera prêt pour
recevoir des passagers ou une cargaison pour
Québec. En descendant, il arrêtera aux lieux
suivants, savoir: à la Pointe-Olivier, Beaufort, St.
Marc, St. Antoine, St. Ours, Sorel, et Trois Ri-
vières, pour prendre des passagers ou des effets.

Le prix du passage et du fret sera réglé sur ce-
lui des bateaux à vapeur qui naviguent sur le fleuve
St. Laurent.

Les effets qu'on voudra mettre à bord du bateau
pourront être adressés à W. PILLIPS, Ecr. à
Québec, et à Mr. SAMUEL POTTS, à Chambly.
Chambly, 23 Juillet, 1821. —25

Société d'Agriculture de Montréal.

LES prix suivants pour le FROMAGE seront adjugés et
payés, le 4e. JEUDI de SEPTEMBRE prochain, à l'ex-
hibition générale de BESTIAUX pour ce district, à ten-
dus, Sâvoir:

A la personne qui produira les six meilleurs Fromages,
devenant ne pesant moins de 25lls. faits sur sa propre terre,
dans ce district, \$12

A la personne qui produira les six meilleurs Fromages
suivants, ditto ditto ditto, \$5

A la personne qui produira les six meilleurs Fromages
suivants, ditto ditto ditto, \$6

Les prix offerts pour la présente année pour les BŒUFES
INGRAISSES qui doivent être montrés le 1er. JEUDI de
SEPTEMBRE prochain, seront adjugés, et pour ceux qui pourront
avoir été élevés dans ce district, mais engraisés sur la terre du
compétiteur, au lieu de lèves et engraisés sur la terre du
compétiteur, comme annoncé ci-dessus.

Le Comité profite de cette voie pour inviter les personnes
respectables dans les différents Comtés de ce District, à saisir
l'occasion que leur est offerte par un acte d'Agriculture passé
dans la dernière Session de la Législature de cette Province,
pour former des Sociétés auxiliaires d'Agriculture, en union
avec la présente.

Le Comité prend la liberté d'inviter particulièrement
MM. les Curés des Paroisses, Seigneurs, et autres proprié-
taires fonciers à favoriser cet objet, convaincu que non-seule-
ment les grandes avantages qu'ils retireraient eux-mêmes de
suite et inévitablement, mais encore les intérêts accrus, qui
seraient offerts au District en général, par de telles Sociétés
auxiliaires, sont des motifs suffisants pour les faire contribuer
avec zèle et activité au soutien d'une institution aussi patrio-
tique et aussi profitable que celle qui est déjà établie à Mon-
tréal, pour l'avancement de l'Agriculture, et dont on peut
attendre toute l'assistance qu'il lui sera possible de donner.

PAR ORDRE
H. GRIFFIN, Secrétaire et Trésorier.
23 Juin, 1821. 20



Messrs. SEEBOLD & HUND,

Fabriquants de Piano Forté,

ONT l'honneur de prévenir le public qu'il ont
formé un établissement musical, à la maison
No. 1, rue St. Louis, près du bureau de l'Ingé-
nieur royal. Ils auront constamment sous la main
des Piano Forté quarrés et de cabinet, des meil-
leurs manufactures de Londres, et aussi quelques
ans de leur propre manufacture à Québec, garantis
égaux à ceux d'importation, et propres au cli-
mat.—Ils ont aussi à vendre—Musique de toutes
sortes, Violons, Violoncelles, Flutes de toutes es-
pèces, Guitares Anglaises, Cordes de Rome et
d'Angleterre, &c. &c. et presque tout autre arti-
cle de leur profession.

N. B.—Orgues d'église et de chambre, Piano
forté et tous autres instruments de musique réparés
et changés.

Piano forté et Orgues, mis d'accord soit au mois
ou à l'année, selon qu'on l'exigera.
Montréal, 14 Juin, 1821. xf—19

A Vendre ou à Louer pour une ou plusieurs années.

DEUX Superbes Terres en très bon état—Une
est située sur la Rivière l'Assomption, vis à-
vis le Village de l'Assomption, et très avantageuse-
ment située, de deux arpents de front, sur vingt
plus ou moins, avec une Grange neuve et de bonnes
Prairies.

L'autre est située dans le haut de l'Assomption
Paroisse de La Vaitrie, de quatre arpents de large
sur vingt de long, avec une Maison et une Grange
neuve dessus construites, et où il se trouve de belles
et grandes Prairies, le tout dans le meilleur état
possible, pour les conditions (qui seront avantageu-
ses), il faut s'adresser à Madame Veuve André
Roy propriétaire, au Bourg l'Assomption, ou au
Notaire Soussigné en son Etude à Montréal, Rue
St. Jacques.

J. M. CADIEUX,
Montréal, 5 Juillet, 1821. 22—xf.

A VENDRE

Par le Soussigné, au No. 119, Rue Saint Paul,
20 Quarts de Résine.

BENJ. M. ANSELL.
Montréal, 12 Mai, 1821. 23

POESIE.

LA CHAPELLE DE VENUS.

SORTANT de l'humide séjour,
Venus fut conduite à Cybèle;
C'était pour prier l'Immortelle
A l'épaulette de la Cour.
Au ton grave de son modèle,
Pouvait-elle se conformer?
L'art de plaire et de tout charmer
Est la dignité d'une Belle.

C'était toujours nouveau chagrin:
La majesté d'une Déesse
Ne permet pas qu'un jour paraisse
L'oiseau arondi d'un beau sein.
Fuyant sa tutrice incommode,
Venus s'échappa un jour des Cieux,
Pour chercher un climat heureux,
Où les amours soient plus de mode.

Elle fixe ses pas errans
Autour d'un temple de Cybèle;
Une indulgence solennelle
Le remplissait de pénitens.
Voyant une foule si grande,
Un projet lui vint aussitôt:
C'est d'arrêter chaque dévot,
Et de s'appliquer son offrande.

Un simple autel bâtit dans les champs;
Des fleurs font toute sa richesse:
Mais Venus en est la Pressesse,
Et les Amours les Desservans.
La foule avec idolâtrie,
A son oratoire se rend;
C'est que le cœur est bien fervent,
Lorsque c'est la Beauté qu'il prie.

Cybèle, sans admirateurs,
N'avait pas même un sacrifice.
Ah! lui dit un jeune novice,
H n'est plus de foi ni de mœurs;
Faut-il, qu'épouse de Cybèle,
Venus entraîne les passans!
Pour le temple ils n'ont plus d'encrens:
Ils brûlent tout à la Chapelle.

M. LE PRIEUR.

SONGE CURIEUX.

Traduit de l'Anglais d'Addison.

" Dans une de mes dernières promenades, je visi-
tai la Bourse. Je me ressouvins alors de tout ce que
j'avais lu ou entendu dire sur la diminution du crédit
national, et sur les moyens de le rétablir, que j'ai
toujours regardés comme usueux, parce qu'ils n'a-
vaient en vue que les intérêts et les principes de l'un
ou l'autre parti.

Ces idées qui m'avaient occupé le jour, don-
nèrent de l'exercice à mon cerveau, pendant la nuit. Je
rêvai que j'étais retourné à la grande salle où j'avais été
le matin. Je fus bien surpris d'y voir une jeune beau-
té assise sur un trône d'or, vers le fond de cette
même salle, et qu'on me nomma la foi publique. Les
murailles, au lieu d'être ornées de tableaux ou de car-
tes de géographie, paraissaient tendues d'actes du par-
lement, écrits en lettres d'or. A la façade intérieure
du haut bout, on voyait, sur la droite, la grande char-
te avec l'acte d'uniformité, et sur la gauche, l'acte de
tolérance. A l'opposite, vis à vis de la jeune dame
placée sur le trône, on voyait l'acte d'établissement,
qui fixe les droits et les privilèges des sujets. Les deux
côtés de la salle étaient garnis de divers actes passés
pour la sûreté des fonds publics. Il semblait d'ailleurs
que la jeune dame faisait tant de cas de ces différentes
pièces de tapisserie, qu'elle ne pouvait se laisser de
les regarder avec un doux sourire. D'un autre côté,
elle marquait une extrême inquiétude et beaucoup d'é-
motion, si quelque chose en approchait, qui aurait pu
les endommager. Elle paraissait fort craintive, chan-
geait de couleur et tressaillait au moindre bruit. Je vis
même, bientôt après, qu'elle était plus valétudinaire
qu'aucune autre personne de son sexe. Quelquefois,
dans un clin d'œil, elle passait, de l'embonpoint le
plus fleuri, à la maigreur d'un véritable squelette;
mais son rétablissement n'était guère moins subit. Il
y avait deux secrétaires au pied de son trône, qui re-
cevaient, à tout moment, des lettres de toutes les par-
ties du monde, et les lui lisait. Derrière le trône,
était un prodigieux monceau de sacs d'argent, entassés
les uns sur les autres. Le pavé, à droite et à gauche,
était couvert de grosses sommes d'or qui s'élevaient en
pyramides. Mais je cessai d'être étonné de l'immensi-
té de ces richesses, lorsqu'on me dit que comme le
roi de Lydie, cette dame pouvait convertir tout ce qui
lui plaisait, en or.

Tout à-coup l'alarme se répandit dans la salle,
les portes s'ouvrirent, et je vis entrer une demi douzaine
de plus épouvantables fantômes que j'eusse vus de
ma vie, même en songe. Ils entrèrent deux à deux,
quoiqu'assortis de la manière du monde la plus gro-
tesque, et ils se mêlèrent ensemble dans une espèce
de danse. Il serait trop ennuyeux de vous donner ici
la description de leurs habits et de leurs personnes;
ainsi je me bornerai à vous avorter que le premier
couple était la tyrannie et l'anarchie; le second la bi-
goterie et l'athéisme; le troisième, le génie républi-
cain, et un jeune-homme d'environ vingt-deux ans,
qu'on ne voulait pas me nommer. Celui-ci tenait une
épée de la main droite, qu'il brandissait presque tou-
jours contre l'acte d'établissement ou de constitution, à
mesure qu'il dansait. Un bourgeois, qui était auprès
de moi, me dit à l'oreille qu'il voyait une éponge
dans sa main gauche.

Par tout ce que j'ai dit de la jeune dame pla-
cée sur le trône, on peut bien s'imaginer que la vue
d'un seul de ces spectres était plus que suffisante pour
lui faire perdre l'esprit. Elle tomba en défaillance, et
mourut de peur. Il y eut une pareille métamorphose
dans les sacs d'argent, dont il ne se trouva que la dix-
ième partie de plein; il ne resta que de l'air dans les
autres. Les monceaux d'or devinrent un simple amas
de papiers, ou de tailles liées ensemble, comme les
fagots de Bats.

Pendant que je m'écriais sur un malheur aussi
prompt et aussi imprévu, la scène changea, et au-
lieu de ces spectres affrayants, je vis entrer une deu-

vième troupe de phanômes très bien assortis et fort aimables. Le premier couple était la liberté avec la monarchie, à sa droite; le second était la modération qui conduisait la religion par la main; et le troisième une personne que je n'avais jamais vue, avec le génie de la Grande Bretagne. Dès leur entrée, la jeune dame revint à elle-même, les sacs se remplirent de nouveau, les piles de fagots et les tas de papiers se con vertirent en guinées; et pour moi, je fus si transporté de joie, que je m'écriai tout d'un coup, bien fatigué de n'avoir pu dormir jus qu'à la parfaite clôture de ma vision.

BO. N. P. R. T. E.

(Extrait de la Gazette de Londres du 7 juillet.)

BUREAU DES AFFAIRES CONSULAIRES,
Downing-street, ce 4 juillet 1821.

Le capitaine Crokat, du 20ème régiment, est arrivé aujourd'hui de Ste. Hélène, avec une dépêche adressée au comte Bathurst par le lieutenant-général sir Hudson Lowe, C. C. B., de la quelle suit une copie :

STE. HELENE 6 mai 1821.

M. T. O. R. D. — Il est devenu mon devoir d'informer votre seigneurie que Napoléon Bonaparte a expiré environ dix minutes avant six heures du soir, le 5 du mois courant, après une maladie qui l'a retenu dans son appartement depuis le 17 mars dernier. Pendant les premiers jours de sa maladie, c'est-à-dire, depuis le 17 jusqu'au 31 de mars, il a été assisté par son propre médecin, le professeur Antommarchi, seul. Pendant le dernier période, depuis le 1er avril jusqu'au 5 mai, il a reçu les visites journalières du docteur Arnott, du 20ème régiment de sa majesté conjointement, pour l'ordinaire, avec le professeur Antommarchi.

Le docteur Short, médecin des troupes, et le docteur Mitchell, principal officier de santé de la marine royale dans cette station, dont les services, de même que ceux de tout autre médecin dans l'île, avaient été offerts, furent appelés en consultation, le 3 mai, par le professeur Antommarchi; mais ils n'eurent pas occasion de voir le malade.

Le docteur Arnott s'est trouvé auprès de lui au moment de sa mort, et l'a vu expirer. Le capitaine Crokat, officier d'ordre assistant, et les docteurs Short et Mitchell, ont vu le corps immédiatement après.

Le docteur Arnott a passé la nuit auprès du corps. Ce matin, vers sept heures, je me suis rendu à l'appartement où était le corps, accompagné du contre-amiral Lambert, commandant en-chef naval dans cette station; de M. de Montebello, commissaire de S. M. le roi de France, chargé aussi du même devoir par S. M. l'empereur d'Autriche; et du brigadier-général Coffin, second en commandement des troupes de Thomas H. Brooke et Thomas Greenlee, écrivains, membres du conseil de l'île; et des capitaines Brown, Hendry et Maryatt, de la marine royale.

Après avoir vu la personne de Napoléon Bonaparte, qui était couché le visage découvert, nous nous sommes retirés.

Ensuite, avec le consentement des personnes qui avaient composé la famille de Napoléon Bonaparte, tous les officiers de marine et militaires, qui le désiraient, les officiers et serviteurs civils de la compagnie des Indes orientales, et divers autres individus résidant ici, ont eu permission d'entrer dans la chambre où était le corps, et de le voir.

À deux heures aujourd'hui le corps a été ouvert en présence des messieurs suivants:—les docteurs Short, Mitchell et Arnott, le docteur Burton du 60ème régiment de sa majesté, et M. Mathew Livingstone, écuyer, chirurgien au service de la compagnie des Indes orientales.

Le professeur Antommarchi a assisté à l'ouverture. Le général Bertrand et le comte Montholon étaient présents.

Après un examen soigneux des différentes parties internes du corps, tous les médecins présents ont signé un rapport sur leur apparence. Le rapport est ci-joint.

Je ferai enterrer le corps avec les honneurs dus à un officier-général du plus haut rang.

J'ai couché cette dépêche au capitaine Crokat du 20ème régiment de sa majesté, qui était l'officier d'ordre auprès de la personne de Napoléon Bonaparte, au moment de sa mort. Il s'embarquera sur la corvette royale le Héron, que le contre-amiral Lambert a détachée de l'escadre sous son commandement, pour aller porter cette nouvelle. J'ai &c. &c. &c.

(Signé) H. LOWE, lieutenant-général.

Au très-honorable comte Bathurst, C. J. &c. &c.

Rapport sur les apparences à la dissection du corps de Napoléon Bonaparte.

Longwood, Ste. Hélène, le 5 mai 1821.

Vu superficiellement, le corps paraissait très gras, ce qui a été confirmé par la première incision faite de haut en bas sur le milieu du torse, où la graisse avait plus d'un pouce et demi d'épaisseur sur le bas ventre. En ouvrant les cartilages des côtes et exposant la cavité du thorax, on a trouvé une faible adhésion de la plèvre gauche au plevra costale. Il y avait environ trois onces d'un fluide rougeâtre contenues dans la cavité gauche, et pres de huit onces dans la droite. Les poumons étaient parfaitement sains. Le péricarde était naturel, et contenait environ une once de fluide.

Le cœur était de grandeur naturelle, mais couvert d'une graisse épaisse. Les oreillettes et les ventricules n'avaient rien d'extraordinaire, si ce n'est que les parties musculaires étaient plus pâles que naturellement.

En ouvrant le bas-ventre, on a trouvé l'estomac extrêmement gros; et en exposant l'estomac, on a trouvé, dans ce viscère, le siège d'une grande maladie. De fortes adhésions attachaient toute la surface supérieure, particulièrement vers l'extrémité pylorique, à la surface concave du lobe gauche du poymon; et en les séparant, on a trouvé à un pouce du pylore, un ulcère qui pénétrait les enveloppes de l'estomac, suffisant pour admettre le petit doigt. La surface intérieure de l'estomac, dans presque toute son étendue, était une masse de matière cancéreuse ou de parties pousseuses dégénérant en cancer; ce qu'on a remarqué particulièrement près du pylore. L'extrémité cardiaque, dans un petit espace, près de la terminaison de l'œsophage, était la seule partie qui paraissait être dans un état sain. On a trouvé l'estomac presque rempli d'une grande quantité de fluide ressemblant à la lie de café. La surface convexe du lobe gauche du poymon adhérait au diaphragme. Excepté les adhésions occasionnées par la maladie de l'estomac, le poymon ne présentait point d'apparence malsaine. Les autres viscères abdominaux étaient dans un état sain. L'on a observé une légère singularité dans la formation du rein gauche.

(Signé)

THOS. SHORT, D. M. principal officier de santé.

ARCH. ARNOTT, D. M. chirurgien de 20ème régiment.

CHAS. MITCHELL, D. M. chirurgien du vaisseau de S. M. le Vige.

FRANCIS BURTON, D. M. chirurgien du 60è régiment.

MATTHEW LIVINGSTONE, chirurgien au service de l'hon. compagnie.

AUTRES DETAILS.

Le convoi de Napoléon marchait dans l'ordre suivant :
Napoléon Bertrand, fils du maréchal. Les prières et les oraisons sacerdotales.
Le doct. Arnott, du 20ème rég. Le médecin de Napoléon.

LE CORPS. Grenadiers, dans un char tiré par 4 chevaux, diers. Vingt-quatre grenadiers, douze de chaque côté, pour porter le corps dans une cote escarpée, où le char ne pouvait descendre.
Le domestique. Le cheval de Napoléon, le maréchal Montholon, mené par deux domestiques, Bertrand. Domestique. Madame Bertrand et sa fille, domestiques. Dans une voiture découverte, qués.
Domestiques. Officiers de marine. Officier d'état-majour. Membres du conseil.

Le général Coffin. Le marquis de Montebello. L'Amiral. Le gouverneur. Domestique. Lady Lowe et sa fille dans une voiture découverte, qués. Dragons. Volontaires de Ste. Hélène. Régiment de Ste. Hélène. Artillerie de Ste. Hélène.

Soixante-sixième régiment, Troupes de la marine royale. Vingt-huitième régiment, Artillerie royale.

Les canons de 83 livres tirèrent chacun onze coups pendant les funérailles.

Le corps a été mis dans un cercueil de plomb, en simple uniforme, étoile, ordres, &c. Le cercueil de plomb a été enfermé dans deux autres, faits de bois d'acajou. Le cercueil extérieur avait le dessus et les côtés unis, les bords garnis à l'entour d'ébène noir, avec des vis à tête d'argent élevés sur le couvercle.

Le tombeau de Napoléon est dans un lieu très-romanesque, situé dans une vallée, près d'un endroit nommé Hut's-cote. Une lettre particulière explique ainsi le motif de ce choix: "Après son arrivée, le maréchal Bertrand demoura à Hut's-Gate jusqu'à ce qu'on lui eût bâti une maison près de celle de l'ex-empereur, qui visitait fréquemment la famille du général, et était très-souvent à une fontaine, près de la maison, dont l'eau passait par la meilleure de l'île, et se disait apporter un verre pour boire. Madame Bertrand et le maréchal étaient toujours avec lui, et il leur dit plusieurs fois, 'Si j'ai pu à Dieu que je meure sur ce rocher, faites enterrer mon corps ici, en leur montrant un petit endroit près de la fontaine, au-dessous de quelques saules."

Ce qui suit est extrait d'une lettre datée du bord du vaisseau de roi le Vige, dans la rade de Ste. Hélène, le 7 mai: "Bonaparte tomba malade le 17 mars dernier. Il s'abandonna aussitôt à son sort, refusant de prendre aucune médecine, et ne voulant point voir de médecin pendant quelque temps. Il devint mélancolique, et perdit l'appétit. Il disait souvent qu'il était sûr de mourir, ce qui est arrivé le samedi 5 mai vers dix minutes avant six heures du soir, justement au coucher du soleil. Il nous a semblé digne de remarque, qu'une grosse comète avait paru une quinzaine de jours avant sa mort."

Hier après-midi, nous le vîmes exposé sur un lit de parade, en plein uniforme, avec le cercueil sur la poitrine. Son confesseur était debout au pied du lit, fondant en larmes, et dans un deuil profond. Le général Bertrand et le comte Montholon étaient à la tête, occupés de la même manière. Mais ce qui nous toucha le plus, ce fut l'état de Madame Bertrand, qui pleurait amèrement dans une chambre voisine, et dont les paroles découvraient la force de son profond regret pour le défunt."

Le Rosario, capitaine Frédéric Maryatt, est arrivé samedi à Portsmouth, de Ste. Hélène, avec les duplicata des dépêches, et un rapport officiel de l'enterrement de Bonaparte. Le capitaine Maryatt a aussi apporté les papiers de Bonaparte, son testament, et autres documents testamentaires. Il a laissé des livres considérables, et récompensé très-libéralement ses domestiques, surtout un fidèle cocher qui lui avait sauvé la vie dans un péril imminent.

Extrait d'une lettre datée de Ste. Hélène, le 7 Mai.

Le chirurgien français a coupé le foie de part en part avec son scalpel, et tous les chirurgiens qui étaient présents sont convenus qu'il n'avait pas eu de maladie du foie; ce qui ne fait pas beaucoup d'honneur au discernement de Messrs. O'Meara et Stokoe. Mais quand ils en vinrent à examiner l'estomac, tous les chirurgiens s'écrièrent "le siège de la maladie." C'était un cancer dans l'estomac, la même maladie, à ce que j'apprends, dont son père était mort; il y avait dans une partie de ce viscère, un trou assez grand pour y enfoncer le bout du doigt. Tous les médecins ont été d'opinion que la maladie n'avait pas pu être causée par le climat, non plus que par le chagrin, et qu'il aurait fallu qu'il mourût, selon l'expression de Madame Bertrand, lors qu'on lui fit la description de la maladie, quand même il aurait été au milieu de sa gloire à Austerlitz." A l'égard de l'exposition du corps sur un lit de parade, et de la permission donnée aux habitants en général de le voir, sir Hudson Lowe a laissé la chose au choix de Bertrand et de Montholon, qui y ont acquiescé et ont même désiré que tel fut le cas. Conséquemment hier dans l'après-midi, presque aussitôt après que les chirurgiens eurent examiné le corps, il fut mis dans son grand uniforme, avec ses paremens rouges, et décoré de toutes ses étoiles et de tous ses ordres.

Un nombre prodigieux de personnes ont été le voir, tant hier que ce matin. C'était le spectacle le plus frappant au quel je me sois jamais trouvé. La vue de sa personne dont je pus à peine détourner les yeux un instant, m'a causé une sensation que je ne puis décrire, et je n'oublierai jamais l'impression qu'elle a faite sur moi. Ses mains étaient aussi blanches que la cire, et molles, bien que le froid de la mort lui reprenait par elle.

Bonaparte connaissait parfaitement la nature de sa maladie, il la décrivait souvent à ceux qui l'environnaient, mais il ne parvenait pas à convaincre ses médecins qu'il en eût une juste idée. Depuis le commencement jusqu'à quelques jours avant sa mort; il écrivait les sensations qu'il éprouvait aux différents époques. Cet écrit est destiné pour son fils.

C'est un fait singulier que le Waterloo, vaisseau des Indes chargé des choses nécessaires à l'établissement de Longwood, n'est arrivé que deux jours avant sa mort, justement à temps pour être témoin de sa dissolution finale."

Extrait d'une lettre particulière, datée de Ste. Hélène le 15 mai.

Bonaparte a été inhumé le 9 à Sainte Vallery, dans le lieu indiqué par lui-même, avec tous les honneurs militaires dus à un général du premier rang. Le cercueil a été porté par des grenadiers. Le comte Montholon et le général Bertrand portaient le drap mortuaire; et Madame Bertrand suivait le corps, avec sa famille. Ensuite venaient Lady Lowe et ses filles, en grand deuil; puis les officiers de marine; l'état-major de l'armée, enfin sir Hudson Lowe et l'Amiral, qui fermaient le convoi. Le 60ème et le 20ème régiment, l'artillerie, les volontaires, et les soldats de marine, faisant aux moins 2000 hommes, étaient portés sur les collines d'alentour, à mi-côte; et quand le corps fut descendu dans la fosse, l'artillerie fit trois décharges de onze pièces de canon. La fosse avait environ quatorze pieds de profondeur, était très-large d'en-haut, mais le fond était formé en chambre pour recevoir le cercueil. Une grande pierre d'une seule pièce couvrait toute la chambre. Le reste d'espace a été rempli par une maçonnerie solide, renfermée de fer. Ainsi on a pris toutes les précautions pour empêcher l'enlèvement de son corps, et cela, je crois autant à la demande des commissaires français qu'au désir du gouvernement de l'île. Le corps de Bonaparte est enfermé dans trois cercueils, d'acajou, de plomb, et de chêne. Son cœur, que Bertrand et Montholon, demandaient instamment à emporter avec eux en Europe, a été remis dans le cercueil, mais il a été laissé dans une coupe d'or, remplie d'esprit de vin. Son médecin désirait conserver l'estomac, mais il a été aussi remis, et est déposé dans une autre coupe d'or.

Comme tout ce qui regarde un si grand homme doit être extrêmement intéressant, je vous dirai qu'après avoir assisté à ses obsèques, je fus visiter sa résidence. Marchand, son valet, me montra sa garde-robe. Jamais je n'ai rien vu de plus mesquin; de vieux habits, de vieux chapeaux, et de vieux pantalons, avec lesquels un garde de la marine aurait honte de lui faire mettre quelque chose de neuf, et qu'alors, après l'avoir porté une heure, il le jetait et reprenait le vieux.

Les dernières paroles que proféra Napoléon furent celles-ci: "Ile aux armoies! Quelle connexion avaient-elles dans son esprit? c'est ce qu'on ne sait pas; mais on les entendit prononcer distinctement vers 5 heures, le matin du jour qu'il mourut."

On a mis une garde d'officier sur son tombeau.

Bertrand, Montholon, et autres personnes de sa maison, vont retourner en Angleterre par le Camel, vaisseau d'approvisionnement, qui partira dans une quinzaine de jours. Le capitaine Maryatt a pris des dessins du lieu où repose le corps de Bonaparte, et du convoi funéraire.

LONGWOOD, 19 juillet.—La nouvelle de la mort de Bonaparte reçue le 4 en cette ville a été envoyée par exprès à toutes les cours étrangères et par le télégraphe de Calais à Paris, où elle a été arrivée le 5. Cependant les journaux de Paris du 7 n'en font aucune mention, le gouvernement ayant probablement jugé à propos d'attendre l'arrivée des détails officiels.

Montréal, 24 Août, 1821.

MR. BINAUD, Je vous prie d'insérer dans votre papier, cette Epitaphe de BONAPARTE, si vous l'en jugez digne: Mortel! quelque soit ton Empire, Sur cet inconstant Univers, Ne moudis plus, dans ton délire, De la fortune les revers: Ah! malheureux qui la redoute, De BONAPARTE apprends le sort; Il fut plus grand que toi, sans doute, Cependant BONAPARTE est mort!!!

LE SPECTATEUR CANADIEN.

MONTREAL:

SAMEDI, 1 SEPTEMBRE, 1821.

Les détails du décès et de l'enterrement de Napoléon Bonaparte, occupent aujourd'hui une partie assez considérable de nos colonnes. Il nous semble juste en effet que celui qui a constamment rempli les journaux pendant une si grande partie de sa vie, en occupant encore une partie au moment de sa mort, après sa mort. Peut-être qu'une légère esquisse des exploits et du caractère d'un homme si extraordinaire ne déplaira pas à la généralité de nos lecteurs, quelque imparfaite qu'elle puisse être, quand on la fait pour ainsi dire extempore.

On rapporte de l'enfance et la première jeunesse de Bonaparte plusieurs anecdotes qui quoiqu'curieuses de son annonce n'annoncent pourtant rien d'extraordinaire: l'activité, la curiosité, l'opiniâtreté, et une espèce d'originalité, formaient alors le fond de son caractère; mais on ne peut pas dire qu'il fut un enfant célèbre, ni même un esprit précoce, et c'est comme militaire, et non comme écolier qu'il commença à se faire connaître. Le siège de Toulon où il se distingua si fort ne suffit pas néanmoins pour l'illustrer: il parut à la tête de l'armée d'Italie comme un homme nouveau et inconnu. Il dit lui-même, en se chargeant du commandement de cette armée, qu'il n'était rien alors, mais qu'au bout de six mois il serait un grand général ou un homme mort. Il ne lui fallut pas autant de temps pour se montrer grand capitaine; l'armée fut mise en mouvement; tous les postes de l'armée austro-sarde furent enlevés en trois jours; cette armée fut défaits coup sur coup à Montenotte, à Millesimo et à Mondovi; les Piémontais se reconquirent vaincus et demandèrent la paix et les Autrichiens se retirèrent sur les confins de la Lombardie. La facilité avec laquelle il avait conquis le Piémont lui donna l'idée et le désir de conquérir aussi l'Italie. Ses campagnes dans ce pays où il défit quatre généraux en chef et détruisit quatre armées Autrichiennes envoyées successivement contre lui, le mirent, dans l'opinion du monde, au-dessus de tous les généraux de tous. Ces campagnes racontées même par un historien du troisième ordre, l'antim Desoignes, excitent l'étonnement, l'admiration, et dans quelques-uns peut-être, une sorte d'enthousiasme; on y voit Bonaparte, âgé au plus de vingt six à vingt sept ans, tour à tour héros, homme d'état, législateur, négociateur, et toujours agissant avec une grandeur, une noblesse et une générosité peu ordinaires. Il s'y montra à notre gré d'autant supérieur à César dans la conquête des Gaules, qu'il avait en tête des généraux plus habiles et des soldats plus aguerries: égal à ce fameux Romain du côté de l'activité, de la précision, du sang froid, et de l'impétuosité, il le surpassait par l'héroïsme et l'esprit de chevalerie; peut-être était-il d'un autre côté plus téméraire. Ajoutez que l'objet de l'un et de l'autre était aussi bien différent; César combattait pour asservir les Gaulois, Bonaparte pour affranchir les Italiens; du moins était-ce là, après l'affranchissement de la république française, le but ostensible de la guerre. Un admirateur d'autant plus le général français, cette époque, qu'on le croyait ami sincère de la liberté, comme le témoignaient toutes ses proclamations et même ses lettres privées; et peut-être l'était-il en effet, quoiqu'il n'ait jamais eu de son ambition, elle l'avait jusqu'à lors favorisée. Ce qu'on peut, et ce qu'on doit reprocher à Bonaparte en cet endroit, c'est d'avoir traité avec trop de rigueur les paysans milanais, évidemment déçus, puisqu'ils agissaient contre leurs intérêts.

L'expédition d'Afrique à quelque chose de plus chevaleresque, de plus romanesque encore que les campagnes d'Italie: Malte, qui en d'autres temps a vu être assiégée inutilement pendant des années par des armées et des flottes nombreuses, fut prise en passant et comme à la volée; la défaite des Turcs et des Mamelouks, la conquête de l'Égypte et l'organisation du pays furent l'ouvrage de quelques semaines. Les artistes, les savants en tous genres qui accompagnaient l'expédition, lui donnaient plutôt l'air d'un voyage que d'une campagne militaire. Cependant la perte de la flotte et la retraite de St. Jean d'Acro, en rendirent la fin aussi malheureuse que le commencement en avait été brillant. Malgré ces revers le retour attendu de Bonaparte en France y excita un enthousiasme général. Son apparition parut quelque chose d'extraordinaire; ses campagnes d'Italie avaient si solidement établi sa réputation militaire qu'elle paraissait méconnaissable; sa campagne d'Égypte, loin d'avoir obscurci sa gloire, l'avait fait briller d'un nouvel éclat. De là ce qui fut impossible à tout autre lui de venir en quelque sorte facile.

La forme du gouvernement fut changée à son ordre; il en fut proclamé le chef, sous le nom de premier consul. Il est vrai qu'au début de la persécution, Bonaparte employa la force des armes pour opérer ce changement; mais pour employer cette force avec succès pour une telle fin, il fallait un ascendant et une popularité immense. Quelque fût le motif de Bonaparte, on le salut de l'état, comme il le prétendait, ou sa propre élévation, comme le proclamaient ses ennemis, le moyen qu'il mettait en œuvre n'en était pas moins répréhensible, et en employant les bayonnettes pour dissoudre la représentation nationale, il fit voir que la liberté avait été pour lui un moyen plutôt qu'une fin. Cependant il n'y eut de véritablement mécontents que les républicains rigides, les partisans d'une égalité parfaite, d'une liberté presque illimitée; les autres étaient rassurés par le caractère du premier consul, ou éblouis par sa gloire militaire; et les heureux changements qu'il opéra, les prodiges qu'il fit, dès le commencement de son gouvernement, ne contribuèrent pas peu à le mettre dans leur confiance. La campagne héroïque de 1800, et la victoire de Marengo suivie du recouvrement de l'Italie, achevèrent de lui concilier l'estime, l'admiration, nous dirions presque, la vénération de la grande majorité des Français.

Cependant Bonaparte avait toujours pour ennemis secrets les royalistes qui n'auraient voulu d'autre autorité en France que celle d'un Bourbon, et pour adversaires ouverts les républicains rigides qui craignaient que le consul ne dégénérât en dictature. Mépriser les premiers, et rassurer les seconds qui jouissaient de la confiance d'une partie considérable de la population, eût été le fait du premier consul; il aimait mieux recourir une seconde fois à la puissance de l'épée, et sans avoir comme la première, le salut de l'état pour prétexte, du moins avec la même apparence de raison. En violant la constitution, il rompit avec la république; et mit l'arbitraire à la place de la liberté, il aliéna des hommes du plus grand talent; on vit qu'il n'était pas sûr de contrarier trop ouvertement les vœux du premier consul; la flatterie du courtisan remplaça la franchise républicaine; les hommes qui l'entourèrent parurent bien être des serviteurs zélés, et des ministres habiles, mais ce ne furent plus des amis sin-

ces, des conseillers vrais et dévoués. Ce coup d'état, il eut plus en France qu'un phanôme de constitution, une liberté purement nominale. Les royalistes crurent que la France était prête pour les Bourbons, et ils essayèrent de détruire le consul, lui seul, à ce qu'ils croyaient, mettait obstacle à leur rentrée. L'explosion de la machine infernale, les intrigues et les méchancetés des royalistes furent la cause de l'événement le plus critique dans la vie de Bonaparte. Le Duc d'Angoulême, en portant les armes contre la France, s'était sûrement rendu digne de mort, d'après le nouveau code criminel des Français, et une fois livré au tribunal, peut-être devait-il être condamné à la peine capitale; mais rien ne peut justifier le gouvernement français de l'avoir fait prendre sur un territoire étranger, quoiqu'il n'ait pu dire les journaux de temps que nous n'avons pas lus.

Peu après, Pichegru, qui avait été longtemps auparavant gagné par l'argent et les promesses des princes français, et déporté en conséquence de ses mérites, entra en France avec le fameux Georges Cadoudal et plusieurs autres dans le dessein d'assassiner le consul et de renverser le gouvernement; les conjurés s'associèrent le célèbre général Moreau, mais ils furent découverts, jugés, convaincus, et condamnés à mort, à l'exception de Moreau qui ne fut condamné qu'au bannissement. En remettant la peine capitale à la moitié des condamnés, Bonaparte fit voir qu'il n'était ni aussi cruel ni aussi vindicatif que ses ennemis le proclamaient.

Ces conspirations furent cause, ou du moins ce fut à la suite de ses conjurations, que Bonaparte devint de premier consul de la république française, empereur des Français. Cette révolution, si c'en est une, ne changea rien, ou presque rien, à la constitution de l'état; le consul avait eu à peu près autant de pouvoir qu'en eût l'empereur. Le nom fut différent, mais la chose resta la même, c'est à dire, selon l'expression d'un auteur, une démocratie menée par un dictateur. Quoiqu'il en soit, le changement eut l'effet désiré; les conspirations cessèrent pour ne plus se remonter; les mécontents du dedans se turent quoils, et ceux du dehors, les émigrés, rentrèrent en foule. L'empereur des Français, qui avait été sacré par le pape même à Paris, en mai, 1804, alla quelques mois après se faire couronner roi d'Italie à Milan.

Le titre d'empereur que plusieurs puissances ne voulaient pas reconnaître, ou la réunion de Gênes à l'empire français, occasionna une nouvelle coalition de l'Autriche et de la Russie. La grande armée était sur les côtes de France; au bout de quelques jours, elle fut sur les bords du Rhin; l'armée Autrichienne fut pour ainsi dire prise en bloc à Ulm. Depuis cette ville jusqu'à Vienne la marche des Français ne fut retardée par aucun obstacle; la prise de la capitale d'Autriche, et la victoire d'Austerlitz remportée sur les deux empereurs alliés, mit le comble à la gloire de Napoléon. La campagne de 1805 fut plus rapide et plus brillante encore, si il est possible, que celle de 1800. La conduite du vainqueur ne fut pas insultante pour les vaincus; elle fut même généreuse à l'égard de l'empereur de Russie. La paix de Presbourg accorda le royaume d'Italie et la Bavière, au dépend de l'Autriche. Cette paix fut suivie de la dissolution de l'empire germanique et de la formation de la confédération du Rhin, dont Napoléon fut déclaré le Protecteur; plusieurs des princes allemands prirent le titre de rois, par l'ordre ou avec la permission de l'empereur des Français. Naples, qui avait rompu sa neutralité, et s'était déclaré pour les ennemis de la France, dans l'attente qu'ils seraient vainqueurs, fut conquis par l'armée d'Italie, et un des frères de Napoléon s'assit sur ce trône; un autre de ses frères fut fait peu près dans le même temps roi de Hollande; son beau-frère, Murat, devint grand-duc de Bergues en Allemagne; une partie de l'armée française resta dans ce dernier pays. C'était peut-être trop irrité les coalisés, qui avaient combattu pour diminuer la puissance de la France, et qui la voyaient s'agrandir, et vouloir dominer presque partout en dépit de leurs efforts; aussi la Russie refusa-t-elle de signer la paix, et la Prusse qui n'avait pas renoué depuis '94, ne brcha pas à se mettre sur les rangs—Mais la vanité plutôt que la sagesse présida aux conseils de Berlin; au lieu d'attendre la jonction des Russes, comme la prudence le demandait, Frédéric Guillaume III voulut avoir la gloire de battre seul un homme jusqu'alors invincible; il fut bien puni de sa témérité; la bataille de Jena, plus meurtrière encore que celle d'Austerlitz, fut suivie de la destruction de toute l'armée de Prusse et de la conquête de tout le pays. Les Russes qui s'avançaient, retrogradèrent à l'approche des Français victorieux, et les deux armées prirent leurs quartiers d'hiver, celle de France en Pologne, et celle de Russie en Lithuanie. Le repos de l'hiver fut troublé par une attaque inopinée des Russes, et la bataille d'Eylau fut la première où Bonaparte n'eut pas été complètement victorieux. Les deux armées résistèrent sur le champ de bataille; mais les Russes se retirèrent le lendemain. La victoire de Friedland, comparable à celle de Marengo, d'Austerlitz et de Jena, mit les Russes en déroute, et donna lieu à la paix de Tilsit, par laquelle la gloire du chef des Français parut n'avoir jamais été, et ne pouvoit jamais être surpassée par celle d'aucun autre mortel. La Russie ne céda rien à la vérité; mais une partie de la Pologne devint nominalement indépendante; l'électeur de Saxe prit le titre de roi, et entra dans la confédération du Rhin, et le royaume de Westphalie formé de Hanovre et d'une partie des pays cédés par la Prusse, fut donné au plus jeune des frères de l'empereur français.

Après son triomphe en Pologne, Napoléon partit plus que jamais animé du désir de ruiner ou du moins d'humilier l'Angleterre; et pour y parvenir, il se contenta tout permis; l'invasion du Portugal, et ensuite celle de l'Espagne ne furent faites que dans ce but. On l'accusa de perfidie envers la famille royale d'Espagne, nous croyons qu'il ne fut coupable que de violence à l'égard de Ferdinand VII. Quoiqu'il en soit, Napoléon éprouva de la part des Espagnols une opposition et une résistance auxquelles il ne s'était pas attendu. A la vérité ses succès furent rapides; malgré les secours de l'Angleterre, il réduisit en peu de temps toute la péninsule sous l'obéissance de son frère, si les armemens de l'Autriche de l'Espagne ne rappellèrent l'opinion de Madrid; mais ici le succès ne justifiait pas l'entreprise. La résistance d'une partie des Espagnols était ouverte, la soumission des autres était involontaire; en s'obstinant à les vouloir faire plier de force sous les volontés, il s'aliéna non seulement les amis de la liberté, mais encore ceux de l'indépendance des nations. Il abolissait, il est vrai, une partie des abus de l'ancien gouvernement, auquel il substituait un gouvernement plus libéral; il faisait aux Espagnols de grandes promesses; mais ces améliorations avaient mauvais goût, parcequ'elles se faisaient sans le consentement de la nation. La guerre d'Espagne fut une grande injustice de la part de l'empereur des Français, et un grand malheur pour la France, tant parce-

elle lui enleva un nombre prodigieux de guerriers, que parcequ'elle fut une école militaire pour les Anglais, ses plus constants ennemis.

Quoique les Autrichiens eussent fait d'immenses préparatifs, et eussent choisi le tems où les armées françaises étaient éparpillées en Espagne, à Naples et ailleurs, la campagne de 1809, fut commencée d'une manière presque aussi brillante que celle de 1805: l'armée française, après plusieurs avantages, s'avança avec une rapidité étonnante le long du Danube, et s'empara de Vienne pour la seconde fois. Mais la bataille d'Esling, où les Français perdirent beaucoup de monde, et où ils ne furent pas victorieux, parce qu'une partie seulement de leur armée put combattre, dut être regardée comme un échec. Dans les endroits où la nouvelle était venue que Napoléon avait été défait, on n'en accusait pas son habileté, mais sa témérité. Cependant la bataille de Wagram livrée à forces égales, et remportée sur l'archiduc Charles, fit bientôt oublier Esling, pour rappeler Austerlitz et Marengo. Cette victoire, quoique décisive, diminua peu la puissance de l'Autriche, et accrut peu celle de la France: la cession de l'Esrie fut à peu près le seul résultat de la guerre. On doit être étonné de la modération du vainqueur, quand on a droit de conjecturer que si l'empereur François eût été maître de Paris et victorieux, il eût demandé un tiers de la France. Mais on a pensé que le dessein qu'il avait formé d'épouser la fille de l'empereur d'Autriche, l'avait induit à ménager son futur beau-père.

La réunion de l'état de Rome à la France avait eu lieu, pendant le cours de cette guerre: c'était bien là marquer son ennemi, qui n'avait pris pour prétexte de lui déclarer la guerre que son ambition et ses agrandissemens. Jusque-là pourtant la France ne s'était aggrandie démesurément que du côté de l'Italie, où Gènes et la Toscane avaient déjà été annexés à l'empire français, au lieu de l'être au royaume d'Italie, comme l'ordre physique et politique semblait l'exiger. Une invasion des Anglais en Zelande fut pour l'empereur un prétexte de réunir la partie méridionale du nouveau royaume de Hollande: l'abdication subéquente de Louis donna lieu à la réunion de tout le royaume. Passe encore s'il s'en fut tenu là; mais il annexa en même tems à son empire les villes Anaséatiques, et tous les pays intermédiaires, notamment le duché d'Oldenbourg sur lequel la Russie avait, ou prétendait avoir des droits. La puissance de Napoléon augmentait extérieurement: un Français était élu prince héréditaire de Suède par la seule influence de l'idée qu'on avait de son pouvoir; mais sa popularité diminuait beaucoup en Allemagne, et même en France, où il détruisait ce qui était resté de la liberté de la presse. Il offrit la paix à l'Angleterre, et elle se serait faite, en apparence, s'il eût voulu retirer ses armées et son frère de l'Espagne. Il se brouilla en même tems avec la Russie, parce qu'il s'obstinait à vouloir quelle confiscât les marchandises anglaises, et ne voulait pas restituer le duché d'Oldenbourg. L'armée que Napoléon assembla pour envahir l'empire russe, fut la plus nombreuse qu'il eut encore commandée: elle était de trois à quatre cent mille hommes, tant Français et Italiens, qu'Allemands, Autrichiens et Prussiens. Avec une telle armée Napoléon devait vaincre et il vainquit en effet; les Russes se retirèrent en brulant et saccageant tout derrière eux dans leur propre pays, jusqu'à la Moscova, à quelques lieues de Moscova, où ils firent volteface, et furent défaits. Arrivés avant les Français à Moscou, ils leur livrèrent cette ville en cendres. Napoléon aurait dû voir par là qu'ils ne voulaient pas la paix, et son fait était de marcher sur Pétersbourg où Alexandre se tenait en un fermé, ou de retrahir en Pologne, pour recommencer une nouvelle campagne le printemps suivant. Il eut pendant l'hiver recevoit de nouveaux renforts, s'il en avait besoin, et surtout organiser le royaume de Pologne qu'il pouvait rétablir de manière à s'en faire un allié puissant. Les cinq à six semaines perdues inutilement à Moscou, furent la cause première et principale de la chute de Bonaparte. Après avoir vaincu les hommes, il fut vaincu par les éléments. Quoiqu'on ait exagéré les pertes qu'il fit dans sa retraite, il est certain que ces pertes furent immenses. La défection de la Prusse ajouta encore à ses maux. Cependant, loin de perdre courage et de demander la paix, rendu à Paris, il assembla le corps législatif et demanda des secours d'hommes et d'argent: tout lui fut employé en préparatifs. Il fit même publier que la France ne rendrait pas un village des pays qu'elle était annexés: publication imprudente que l'empereur de Russie lui reprocha plusieurs fois, et qui servit aux alliés de prétexte pour pousser la guerre avec vigueur. Le printemps, Napoléon repartit sur le champ de bataille. Le début de la campagne de 1813, trompa l'attente de bien du monde: les alliés étaient en forces; on les regardait comme victorieux, on prédisait qu'ils seraient en quinze jours sur les bords du Rhin: les victoires signalées de Lutzen et de Bautzen les repoussèrent en moins de tems au-delà de l'Oder. Napoléon était en mesure de les repousser beaucoup plus loin, et peut être de les mettre tout à fait hors de combat, s'il n'eût pas fait la faute de leur accorder une suspension d'armes qui donna à l'Autriche le loisir de faire ses préparatifs pour se déclarer contre lui, et faire pencher la balance de l'autre côté. Dans ces batailles livrées avec des troupes en partie nouvelles et presque sans cavalerie, Bonaparte mit dehors toutes les ressources de son génie, et tous les secrets de l'art qu'il connaissait si profondément; jusque là que ses ennemis mêmes ne purent s'empêcher de lui en faire compliment.

Avant l'expiration de la trêve, l'Autriche qui d'alliée de la France, s'était faite médiatrice entre les puissances belligérantes, proposa des conditions de paix: bien d'autres à la place de Napoléon les auraient acceptées; mais on lui proposait de céder des villes et des provinces qui n'étaient pas même menacées; il les rejeta, et l'Autriche fit cause commune avec ses ennemis. L'événement a prouvé que Bonaparte aurait bien fait d'accepter ces conditions, en supposant qu'elles lui fussent faites sincèrement; mais un homme accoutumé à dicter la paix, pouvait trouver dur qu'on voulait la lui dicter à lui-même, surtout après deux victoires. La bataille de Dresde fit repentir un moment l'Autriche de ce qu'elle dut appeler alors sa témérité; mais les fautes de ses généraux firent perdre à Bonaparte le fruit de la victoire et dérangèrent tous ses plans: il fallut abandonner une position qui n'était plus tenable. Deux jours avant la bataille de Leipzig, il remporta encore une victoire; heureuse, s'il eût traité aussitôt, et eût abandonné à leur sort des alliés qui devaient le trahir sur le champ de bataille; il se serait encore trouvé fort dans son pays. La bataille de Leipzig est la première où Napoléon fut completement battu: il avait beaucoup moins de monde que les alliés, et trente mille Saxons et Westphaliens passant de ses rangs dans ceux de ses ennemis, firent tout à coup une différence de soixante mille hommes. La retraite de Leipzig n'était pas si longue que celle de Moscova,

mais elle fut aussi désastreuse, parce qu'elle se faisait plus près de la France. Les alliés auraient pu ouvrir l'armée française jusqu'à Paris, s'ils n'avaient pas craint de s'avancer sans les plus grandes précautions sur une terre d'où ils se souvenaient d'avoir été repoussés il y avait vingt ans.

Napoléon eut le tems de faire quelques préparatifs; mais la France était épuisée et étonnée de ses pertes; tandis que les alliés s'avançaient au nord et à l'est, les Anglais pénétraient au sud. Malgré cela la campagne dura trois mois, et elle aurait duré plus longtemps, si les alliés ne s'étaient pas avisés de marcher sur Paris, tandis que l'empereur en était éloigné, et si le sénat ne l'eût pas déclaré déchu de l'empire.

En approchant du Rhin, les alliés avaient émané une proclamation où ils promettaient de laisser à la France, ses bornes naturelles, les Alpes et le Rhin; Bonaparte avait déclaré dans son discours au corps législatif, qu'il accepterait ces conditions; mais lorsqu'ils eurent pénétré sur le sol de la France, comme si cette déclaration n'eût été émanée que pour endormir les Français, il n'en fut plus question; on voulut réduire les bornes de l'empire français à celles de l'ancien royaume de France. Quelques diplomates ont même dit ensuite, apparemment pour faire leur cour aux Bourbons, que les négociations de Châtillon n'avaient été entamées que pour amuser Bonaparte, et que dès lors on avait eu dessein de rétablir l'ancienne dynastie. Que ce soit ou ne soit pas le cas, ses ennemis mêmes, et en particulier Madame de Staël, l'ont ouï de n'avoir pas voulu céder des villes et des provinces qui n'avaient pas été conquises par lui, mais par la république, ou qui avaient elles-mêmes demandé leur réunion à la France; et peut-être lui convenait-il plus de n'être rien, que d'être petit après avoir été si grand.

En rentrant en France, les alliés s'étaient attendus à trouver une partie de la population en leur faveur; ils furent bientôt déçus: les seules plaintes qu'ils entendirent contre Bonaparte furent proférées dans le sénat entouré de leurs troupes. Il dut bien se repentir alors d'avoir rempli ce corps de flatteurs plutôt que de véritables hommes d'état: loin de s'opposer aux mesures d'agrandissement impolitiques et offensantes de Bonaparte, les sénateurs s'étaient toujours montrés empressés à les sanctionner, comme il le leur fit sentir dans sa réponse au préambule de leur décret. Ceux qui n'étaient pas ses ennemis déclarés, trouvèrent beau et même touchant son adieu à ses fidèles gardes.

Arrivé dans l'île d'Elbe, dont on lui laissait la souveraineté avec le titre d'empereur, Napoléon étudia la marche du nouveau gouvernement de France: il vit que ce gouvernement faisait tout ce qui dépendait de lui pour mécontenter la nation; et ce fut sans doute ce qui lui donna l'espoir, et lui fit concevoir le dessein de remonter sur son trône. Pour justifier son entreprise, il s'est plaint que le gouvernement français le faisait insulter dans ses journaux, et lui refusait les sommes stipulées, pour le priver de sa garde, et le mettre à la merci des corsaires de Barbarie. Il a prétendu, et il n'a pas été nié, à ce que nous croyons, que les ministres de Louis XVIII travaillaient au congrès de Vienne, et allaient réussir à le faire enlever de Porto-Ferrajo, pour le transporter à Ste. Héleine. Lui était-il permis de chercher à se soustraire au sort qu'on lui préparait? nous le croyons: quel moyen devait-il prendre? nous ne prétendons pas le savoir. Du moins s'il croyait pouvoir rentrer en France, ne devait-il pas le faire comme empereur des Français, puisqu'il avait renoncé à la dernière partie de ce titre; mais comme souverain de l'île d'Elbe, après avoir déclaré la guerre à Louis. Il aurait pu dire alors véritablement, s'il eût également triomphé, comme on n'en peut guères douter, qu'il avait conquis la France avec six cents soldats, et il n'aurait pas mérité à si juste titre l'épithète d'usurpateur sous lequel le nouveau gouvernement l'a désigné, après son rétablissement.

Au surplus, la rentrée de Napoléon en France, l'année qu'il y reçut du peuple et de l'armée, sa marche triomphante depuis Grenoble jusqu'à Paris, sa entrée dans cette capitale, forment l'événement le plus extraordinaire et le plus étonnant qui ait jamais été considéré dans les pages de l'histoire. Tout était noble et grand dans le but de son entreprise; il venait tirer la France de son humiliation, il venait rétablir son honneur, lui rendre sa gloire avec son indépendance.

La suite ne répondit pas à un si beau commencement: Napoléon ne sut profiter ni de l'enthousiasme de ses amis, ni de l'étonnement de ses ennemis. Il parla le langage d'un patriote, d'un ami de la liberté; il parut reconnaître les erreurs de son premier règne, et vouloir gouverner désormais constitutionnellement. Mais dès qu'il eut vu la déclaration du congrès de Vienne du 13 Mars, et il la vit en arrivant à Paris, il ne devait plus songer à la paix, et encore moins donner à croire qu'elle fût possible. Il avait parlé dans ses proclamations des bornes naturelles de la France; tout le monde s'était attendu, et les gazettes publiaient qu'il serait en Flandres dans huit jours. Il devait en agir ainsi, s'il ne voulait pas être accusé; ou faire mieux encore, renoncer à la souveraineté, puisque l'Europe déclarait qu'elle n'en voulait qu'à lui seul. L'acte, quoique nécessaire par les circonstances, eut en toutes les marques de la générosité et de la grandeur d'âme. Il voulut rester empereur en dépit de l'Europe: il eut été beau à un seul homme de la vaincre; mais la chose était impossible à la manière dont il s'y prenait: pendant qu'il posait les bases d'une constitution, qu'il assemblait le champ de mai à Paris, et ensuite les deux chambres, les esprits se refroidissaient, l'opposition s'organisait. Murat était défait en Italie, une armée anglo-prussienne s'assemblait dans les Pays-Bas, une armée russe traversait la Pologne et l'Allemagne et arrivait sur le Rhin.

Quand Bonaparte partit de Paris, il n'était presque plus tems de le faire: il avait dans le nord une belle armée à opposer aux Anglais et aux Prussiens; mais il n'en avait pas sur le Rhin pour arrêter la marche des Allemands et des Russes. Il gagna la bataille de Fleurus, le 16 Juin, et il aurait peut-être gagné celle du Mont St. Jean, le 18, si quarante mille Prussiens n'étaient arrivés le soir sur le champ de bataille, tandis que quarante mille Français les poursuivaient là où ils n'étaient pas. L'erreur ou la trahison de Grouchy fut cause, selon toute apparence, de la perte de la journée. L'armée française fut mise en déroute, et ce ne fut qu'à quelques lieues de Paris qu'elle put se réorganiser.

Bonaparte s'était hâté de revenir dans la capitale, et avait demandé aux chambres des secours d'hommes et d'argent. Il aurait fallu le faire avant la bataille; après, il n'était plus tems. On dit que l'empereur fut sur le point de tenter un nouveau coup d'état, en dissolvant les chambres, et que son frère Lucien, qui avait autrefois blâmé ouvertement son despotisme, le lui conseilla. Mais quand même les restes de l'armée lui seraient demeurés fidèles, qu'aurait-il pu faire avec cent mille hommes contre un million? car on

n'avait pas mis moins de monde en campagne pour chasser de la France, un homme qui naguère en avait chassé Louis, XVIII avec six cents soldats. Il vit qu'il fallait se résigner, et il abdiqua pour la seconde fois, non pas purement et simplement, comme on le lui demandait, mais en faveur de son fils.

Ne voulant pas se laisser prendre sur le sol français, Napoléon s'approcha des bords de la mer, dans l'espérance sans doute de rencontrer un vaisseau dans lequel il pût se rendre aux Etats-Unis. Cette espérance ne se réalisant pas, il fut contraint de se jeter dans les bras des Anglais, ses ennemis les plus constants, dans l'espérance encore qu'ils se montreraient les plus généreux. Ils attendaient ou il feignit de s'attendre qu'on lui permettrait de demeurer en Angleterre; mais on ne lui permit pas seulement d'y débarquer, et il fut transporté de suite dans l'île Ste. Héleine, à mille lieues des côtes d'Europe et à cinq ou six cents de celles d'Afrique.

Il est demeuré près de six ans prisonnier dans cette île, gardé avec toutes les précautions imaginables séparé de sa femme et de son fils, mais entouré de quelques amis fidèles, et s'y est occupé à écrire ses mémoires. Nous venons d'apprendre qu'il est décédé le 5 Mai dernier, et a été inhumé le lendemain, avec tous les honneurs qui pouvaient lui être rendus dans le lieu et dans les circonstances.

Nous terminerons cette esquisse par les remarques suivantes que nous lisons dans un journal de New-York du 21 Août.

"Ainsi s'est terminée la vie de l'homme le plus extraordinaire peut être qui ait figuré sur le théâtre de l'histoire. Né de parents obscurs, et sans moyens apparents de s'avancer, il devint le souverain absolu non seulement de la France, mais encore de tout le continent de l'Europe, et son autorité s'étendit dans les deux hémisphères. Ne considérant les hommes que comme des moyens de s'élever, il les surpassa tous par son ascendant sur tous ceux qui se trouvaient dans la sphère de son influence personnelle. Après avoir détroné les rois, et détruit les empires, il devint lui-même le jouet de la fortune—il fut détroné et exilé sur un rocher au milieu de l'Océan, sous la garde des plus grandes puissances de l'Europe. Il y fut emprisonné, et il y a expiré; exemple de la destruction inévitable réservée à une ambition offensée, et leçon pour les despotes. Bonaparte avait des talens trop grands pour être laissé libre. Il avait violé toutes les lois, quand il exerçait la puissance, et la doctrine de la nécessité fit violer toutes les lois dans son emprisonnement. Les potentats de l'Europe craignaient que ce bouffon ne touchât les matériaux combustibles dont se composent leurs différentes nations.

"La mort de Napoléon a peut être mis en activité les prétentions d'un prétendant vivant au trône de France. L'effet de cet événement sur cette nation n'est pas facile à prévoir. Il donne de l'influence à l'Autriche, et en ôte à l'Angleterre. Nous espérons que ceux que la mort de Bonaparte a déjà mis à l'aise sur leurs trônes, tâcheront de se rappeler que la légitimité n'est pas la loyauté, quand elle cherche à opprimer le génie humain au lieu de le rendre heureux, et ne vise qu'à la perpétuité du pouvoir, quand elle devrait augmenter le bonheur des peuples."

(Nous remettons à la semaine prochaine quelques remarques sur le caractère et les qualités personnelles de Napoléon.)

13 17 94, montant par eux reçu des personnes suivantes, savoir:

Albin, J. Bte.	0 1 0	Marion, Louis	0 1 0
Beauzotte, Louis	0 1 3	McGrath, Mail.	0 2 7
Briand, Pierre	0 1 0	Marin, Pierre	0 1 3
Begworth, John	0 1 0	Mouler, Joseph	0 0 94
Buades, Nicolas	0 1 3	McNaghlin, —	0 2 6
Bruneau, Frans.	0 2 6	Marcell, Toust.	0 1 3
Beney, Walter	0 1 3	Milony, Mad.	0 1 0
Caldwell, John	0 1 0	Pick, Cornelius	0 1 04
Callad, E.	0 1 8	Picard, François	0 1 0
Chamberland, A.	0 0 74	Picard, Joseph	0 0 64
Cushing, C.	0 1 5	Perrault, Amable	0 1 3
Castongue, Frans.	0 0 74	Paquet, Martin	0 0 74
Donégany, Frans.	0 1 0	Price, Mad. Eliz.	0 1 3
Donégany, John	0 5 6	Racine, Luc Chas.	0 2 6
Dumont, Aug.	0 0 9	Rapin, Frans.	0 0 74
Dunn, John	0 5 0	Rodier, J. Bte.	0 1 0
Dubin, François	0 1 3	Ross, Joseph	0 2 6
Empy, Michael	0 2 9	Sawtoll, Luther	0 2 9
Eydam, John	0 1 3	Spatz, William	0 1 0
Farron, Dominique	0 2 6	Spatz, John	0 1 0
Fouand, Joseph	0 0 74	Spatz, George	0 1 04
Green, John	0 1 5	Smith, Jacob	0 1 0
Hobbs, John	0 1 3	St. Denis, J. Bte.	0 1 3
Hittebeck, —	0 1 3	Trin, Sola	0 1 0
Jeanvein, J. Bte.	0 1 0	Urbaise, Pre.	0 0 10
Lapierre, Frans.	0 2 9	Watson, Robert	0 5 0
Labarre, J. Bte.	0 1 0	Williams, Miles	0 1 3
Lauzon, J. Bte.	0 1 5	Villeneuve, J. M.	0 0 74
Low, Mad. Eliz.	0 5 6	Varrin, Guillaume	0 2 6
Lemieux, —	0 1 04	Yarun, Frans.	0 0 114
Muro, Doct.	0 1 5		

13 17 94
Messrs. J. T. Wilson et Benjamin Ritchotte, Collecteurs appointés pour le Faubourg St. Antoine, ont fait leur rapport qu'il n'avait rien pu recueillir.

Le Comité informe le public qu'ainsi que toutes les Postes auront été réparées et qu'il aura reçu le compte de l'ouvrage pour les réparations d'icelles, il mettra devant les yeux du public un état des dépenses faites jusqu'ici, afin que les Citoyens puissent juger par eux-mêmes de la manière est employé l'argent qu'ils ont bien voulu donner au Comité.

TOUSSAINT PELTIER,
S. S. P.
Montréal, 20 Août, 1821.

VENTES PAR ENCAN.

PAR CUVILLIER & CARTIER.

A leur Chambre d'Enca, LUNDI prochain, à UNE Heure seront vendus,

15 QUARTS CASSONADE,
11 do. Orge,
16 do. Farine d'Avoine,
12 Caisses Chocolat,
21 Peintures Raisins,
22 Caisses do.
11 do. Savon Jaune,
4 Barils Moutarde.

Lits de Plumes, Matelas, Dresseoirs, Commodes, Tables, Lavoirs, Couchettes, &c.

APRES QUOI,
Un Assortiment Général de MARCHANDISES SECHES.
CUVILLIER & CARTIER, E. & C.
1 Sept. 1821.

A leur Chambre d'Enca, MARDI et MERCREDI prochains, chaque jour à UNE Heure, sera vendu.

UN Assortiment Général de MARCHANDISES SECHES, consistant en Draps fins et communs, Plaids, Flingues, Crémiers, Flanelles, Bombazettes, Cotons rayés, Turkey Stripes, Derry, Bengal, Basin, Toile à Carreaux, Coutil, Guingans, Toile d'Irlande, Toile écarue, grosse Toile, Indiennes à Harde et à Meubles, Batiste, Mousseline, Garnitures, Pajolis, Camelot, Schales et Mouchoirs Peints, Rubans, Soie à coudre, Fil, Dentelle, Passement, Voiles, Souliers et Bottes de Dames, Boutons, Epingle, Aiguilles, &c.

CUVILLIER & CARTIER, E. & C.
1er Septembre, 1821.

Livres Français.

LES Soussignés ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public en général, qu'ils ont commencé de recevoir et qu'ils attendent par les vaisseaux qui continueront d'arriver dans le cours de la saison, leur assortiment ordinaire de

Livres de Religion, Jurisprudence, Histoire, Politique, Littérature, &c.

Comme de coutume, ils se sont efforcés de mettre de la variété dans leur choix, et d'encourager autant qu'il est en eux le goût de la bonne littérature. Ils espèrent que leurs efforts constants pour satisfaire leurs pratiques seront appréciés, et qu'ils continueront de recevoir l'encouragement que mérite tout établissement utile.

BOSSANGE & PAPINEAU.
Montréal, 1er. Septembre, 1821. xf-30

A vendre à cette Imprimerie,

UNE REPONSE A M. DESHONS MONTEBRUN.

L'IMPOSSIBILITE de donner cette Réponse au public dans le tems où elle fut faite, serait sans doute, une raison de n'y plus revenir: mais comme les principes qu'elle renferme sont de tous les tems, nous croyons devoir la rendre publique en faveur de ceux à qui elle est adressée.

A LOUER au Premier Octobre prochain.

UNE partie des biens de la succession de feu Mr. JACQUES BEAUDRY, à la Longue-Pointe, consistant en une Terre de trois arpens de front sur le fleuve, et de cinquante arpens de profondeur, tenant d'un côté aux héritiers majeurs, et de l'autre côté à Mr. C. F. Grece. Cette terre qui est d'un sol excellent et en bon état, n'est qu'à une lieue de la ville; et il y a dessus trois maisons, dont deux pourraient être sous louées à des messieurs, ayant, toutes les dépendances requises, comme terrain, écurie, langard, glacière, &c. s'adresser au Tuteur,

PIERRE BEAUDRY.
N. B. Une partie de la dite succession est à vendre à des conditions faciles, s'adresser sur les lieux.
18 Août, 1821 —27—

Emplacements sur la rue St. Jacques à louer d'ici au 1er. Mai prochain, et possession donnée immédiatement.

UN Emplacement vacant sur la Rue St. Jacques, vis-à-vis la nouvelle maison en briques de Mr. GINS, contenant environ 8000 pieds en superficie—et un autre Emplacement faisant le coin des rues St. Jacques et St. Pierre, près de l'ancienne pondrière, d'environ 9000 pieds en superficie. Ces deux emplacements sont entourés de murs, et peuvent servir très avantageusement d'enclos pour y mettre des bois de construction ou autres. S'adresser à

FR. ANT. LAROCQUE.
Montréal, 21 Août, 1821. 4f-29

LE Soussigné, à vendre un bel assortiment de POMMES, Grises, Bourassa et Farnouse, en tres bon état.
J. B. GAMELIN.
Faubourg St. Antoine, 25 Août, 1821.—29—

DECEDE.

Le 23 du passé, OVIDE ALFRED, enfant d'Alexis Bourret, eer. Avocat de cette ville, âge d'environ quatre mois.

Liste des souscriptions reçues par la Société du Feu, pour la réparation des Pompes, &c. pour l'année 1821.

FAUXBOURG.

FAUXBOURG ST. LAURENT—QUARTIER EST.

Messrs. Joseph Leduc et Benjamin Hall, Collecteurs pour ce Quartier, ont remis entre les mains du Trésorier la somme de 19 11 6 1-2, montant de la Collection par eux reçue des personnes suivantes, savoir:—

Aumier, Frans.	£0 2 0	Martineau, Pre.	£0 0 74
Albeck, John	0 2 6	Ménéciér, Nic.	0 1 3
Bourbonnière, Jcs.	0 0 74	Mathews, Robert	0 1 0
Baker, —	0 10 0	Mannell, Chs.	0 2 4
Carbinal, Aug.	0 2 0	Middleberger, —	0 5 0
Castonguay, B.	0 1 3	Osborne, Myrne	0 1 3
Chevallier, Joseph	0 7 9	Oakes, George	0 1 3
Dubois, Pierre	0 1 0	Pominville, J. Bte.	0 0 74
David, Michel	0 4 0	Pominville, Louis	0 1 3
Dupuis, —	0 0 10	Perrault, Aug.	0 10 0
Delorme, Mad.	0 0 74	Paul, Pierre	0 2 6
Demers, Aug.	0 0 74	Partonais, Louis	0 2 9
Dubois, Gabriel	0 7 9	Pujtras, Frans. X.	0 0 74
Foretier, Dile.	0 5 0	Roger, Magelle	0 2 6
Fraser, Fredk.	0 2 6	Rapp, Christian	0 1 3
Fournelle, —	0 0 2	Ramel, Michel	0 5 6
Fisher, M. C.	0 2 6	Raymond, —	0 1 3
Farland, —	0 0 14	Rambert, —	0 1 3
Gundlack, C.	0 0 3	Richelieu, J. Bte.	0 1 0
Gaudry, J. Bte.	0 1 3	St. Amour, Etluc.	0 0 34
Gareau, Etienne	0 2 9	Stell, J. C.	0 5 0
Hondlow, C.	0 1 3	Scott, Wm.	0 2 6
Hurst, Joseph	0 1 0	St. Onge, Mad.	0 1 3
Hall, Benj. pour la succession de feu J. Seybold	0 7 6	Seybold, Fredk.	0 2 6
Jobin, Joseph	0 1 5	St. Jean, Henry	0 1 0
Logan, —	0 1 3	Starnes, Daniel	0 2 6
Liberté, —	0 1 3	Salomon, —	0 2 6
Latoirre, Xavier	0 0 6	Salonne, Hubert	0 2 9
Leduc, Joseph	0 5 6	Sipiot, Jean	0 1 3
Lévesque, Joseph	0 0 3	Thayer, —	0 1 0
Lapierre, Louis	0 1 3	Thain, Thomas	1 5 0
Lees, —	0 3 0	Tessier, Frans.	0 1 3
Lapointe, Joseph	0 5 0	Tulloch, Aug.	0 2 9
Latoirre, Xav.	0 1 3	Tulloch, fils, Ang.	0 0 74
Lartigue, Gabriel	0 0 74	Voyer, Louis	0 1 0
Langhorn, Wm.	0 1 3	Voyer, Antoine	0 2 9
Morin, Louis	0 0 74	Vincent, Pierre	0 2 6

19 11 64

FAUXBOURG DE QUEBEC.

Messrs. John Molson, Senr. et William Ricketts, Collecteurs pour ce Faubourg, ont remis entre les mains du Trésorier, la somme de 17 3 5, montant par eux reçu des personnes suivantes, savoir:—

Andrews, Edmond	0 2 6	O'Brien, Charles	0 2 6
Beaudrier, Joseph	0 2 6	O'Brien, fils, Chas.	0 2 6
Baronne de Longueuil	0 10 0	Pierre, Henry	0 2 6
Beaudry, Pierre	0 1 0	Pell, William	0 2 6
Bushy, Thomas	0 10 0	Poirier, François	0 5 0
Derome, Frans.	0 1 3	Pickle, Junr. John	0 5 0
Delannay, Jean Is.	0 2 6	Porteous, Richard	0 5 0
Dugaurou, —	0 1 6	Parent, Joseph	0 1 3
Dumont, Jos.	0 1 0	Juge Reid, —	0 10 0
Argent, —	0 10 0	Ricketts, Wm.	0 2 6
Argent, —	0 2 6	Rolland, Alex.	0 5 0
Hogne, Joseph	0 1 3	Richelieu, Jean	0 2 6
Johnson, Isaac	0 2 6	Redmond, —	0 5 0
Jobin, Joseph	0 1 04	Roussin, —	0 1 3
Jedfys, —	0 2 6	Sauvage, Henry	0 1 3
Lalberge, —	0 1 3	Stem, Frederick	0 2 6
Molloy, James	0 5 0	Souigny, Prudent	0 1 3
Martelle, Louis	0 1 0	Whtenbalscr, Jos.	0 1 3
Mallette, Pierre	0 10 0	Vadeboncoeur, —	0 1 3
Mornamez, Andrew	0 2 6	Vincenne, Michel	0 1 04
Molson & Fils, J.	1 0 0		

17 3 5

FAUXBOURG ST. JOSEPH.

Messrs. Louis Barré et Robert Watson, Collecteurs pour ce Faubourg, ont remis entre les mains du Trésorier, la

Changement de Demeure.

Le public est respectueusement informé que le soussigné a transporté sa boutique comme Marchand Tailleur, au No. 48, rue St. Paul, et coin de la rue St. Joseph, où il se propose d'avoir en tout temps un assortiment

D'HABITS TOUT FAITS,

de toutes sortes et qualité, pour la commodité des messieurs en voyage.

Il saisit la présente occasion pour faire ses sincères remerciements et témoigner sa reconnaissance aux messieurs qui l'ont déjà honoré de leurs ordres. Le soussigné assure ces messieurs et le public en général qu'il n'a épargné ni soin ni dépense pour se procurer des manufactures d'Angleterre les Draps les meilleurs et les plus à la mode qui s'y font, et attend un assortiment régulier par les premiers vaisseaux qui arriveront à Québec.

Avec ces avantages, il espère et sollicite ardemment, la continuation de leur faveur.

FRANCIS METZLER.

Montréal, 1er Mai, 1821. 13-xf.

AVIS.

LES Dames de Montréal et de ses environs sont très respectueusement informées que MADAME METZLER a transporté sa boutique de Modes au No. 48, rue St. Paul, coin de la rue St. Joseph, où les ordres qui lui seront donnés pour HABITS et MARCHANDISES de Modes, seront exécutés ponctuellement.

Madame Metzler ayant obtenu cette belle situation, se propose de tenir ses appartements constamment approvisionnés d'EFFETS et d'HABITS à la dernière mode. Ses ordres ayant été donnés de bonne heure, elle a lieu d'espérer que ses marchandises arrivent ici par les premiers vaisseaux; et alors ses nouveaux appartements seront assortis des effets du dernier goût dans le commerce de Modiste, pour l'inspection du public.

Les sentiments de reconnaissance de Mad. Metzler envers les Dames qui ont déjà favorisé ses efforts, et l'encouragement flatteur qu'elle a éprouvé en tout temps de la part du public en général, la portent à espérer que son présent établissement sera honoré de la continuation de leur faveur.

Montréal, 1er Mai, 1821.

AVIS.

TOUTS ceux qui sont endettés envers la succession de feu Mr. JOHN SEYBOLD, par bon, obligation, billet, ou autrement, sont requis de payer le montant de leurs dettes respectives, à Mr. BENJAMIN HALL, qui est dûment autorisé à les recevoir, et à en donner quittance, et tous ceux envers qui feu Mr. JOHN SEYBOLD était endetté, sont priés d'envoyer leurs comptes dûment attestés pour liquidation et paiement.

GEORGE SMITH, FREDERICK SEYBOLD, BENJAMIN HALL. Exécuteurs

Montréal, 3 Janvier, 1821 48xf

AVERTISSEMENT.

AVIS est par le présent donné aux Créanciers du feu FREDERICK STEM, que leurs demandes seront immédiatement payées en s'adressant à N. B. DOUCET, Notaire à Montréal, Rue Saint Jacques, et ses Débiteurs sont informés que faute de paiement, les demandes que la succession a contre eux seront immédiatement mises entre les mains d'un Avocat, pour en faire le recouvrement.

JOHN PICKEL, Père, Exécuteur Testamentaire, et Tuteur des Enfants Mineurs de feu Frédéric Stem.

Montréal, le 11 Décembre, 1820. 45xf

A LOUER.

Et Possession donnée immédiatement.

UNE MAISON de Pierre à la Pointe à Callières, ci-devant occupée par Wm. Corning, comme taverne.

AUSSI,

Une autre MAISON de Pierre, près de la précédente, avec une BOULANGERIE de Forgeron et une REMISE y adossée. Pour les conditions, s'adresser à

M. C. CUVILLIER & Co.

3 Février, 1821.

A Louer pour un nombre d'années.

UNE Terre près du village de St. Laurent, et à cinq milles de Montréal, contenant quatre arpents de front sur vingt quatre de profondeur. Les bâtiments sont spacieux et convenablement situés au milieu de la terre. Une partie de la terre a été labourée ce printemps et peut être semée immédiatement. Le sol est excellent. S'adresser à JOTIX GRAY Ecr. à Ste. Catherine, ou au soussigné à Montréal, G. MOFFATT.

12 Mai, 1821. 14-xf.

A LOUER.

DEUX belles MAISONS, Jardins et dépendances, situés à la Rivière Saint Pierre près de cette ville, appartenant à la succession de feu Samuel Liberal Dumas Ecr. Pour informations, s'adresser au soussigné, en son étude, rue Saint Jacques. N. B. DOUCET, N. P.

Montréal, le 6 Avril 1821.

A Louer et prendre possession le premier de Mai prochain.

CETTE belle et grande MAISON en pierre à deux étages, située au dessus du village du Sault St. Louis, avec des dépendances considérables, Moulin à Vent, Bluteaux, Ecurie pour loger neuf chevaux et autres bâtiments. L'endroit est un des meilleurs qu'il y ait dans la province. Pour plus ample information s'adresser au

MAJOR DELORIMIER, Propriétaire.

17 Mars, 1821. 6xf

CHANGEMENT DE DEMEURE

Le Soussigné prévient respectueusement le public, qu'il demeure présentement N. 145 Rue St. Paul, tout vis-à-vis du Marché Neuf, où il exerce son métier de Ferblantier, et aura constamment à vendre des CLOUX à Lattes et à Bardeaux.

ANTOINE PELTIER.

Montréal, 13 Juillet, 1821. 2m.

A LOUER.

UNE MAISON à deux étages sur le devant et trois sur le derrière, avec une CUISINE, située à l'île St. Alexis. S'adresser à

EUSTACHE PREVOST, au Vieux Marché.

Montréal, 27 Juillet, 1821. 25-xf.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

SAMEDI, le 13e. Février, 1810.

ORDONNE.—Que la règle établie le trois Février, Mil huit cent dix, concernant les notices pour les requêtes pour des Billes privés, soit imprimée une fois par mois dans les papiers publics de cette Province, pendant trois années.

Attesté, Wm. LINDSAY, Greffier. Assblée.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

SAMEDI, 3e. Février, 1810.

RESOLU.—Qu'après la fin de la présente Session, avant qu'il soit présenté à cette Chambre aucune Petition pour obtenir permission d'introduire un Bill privé pour ériger un Pont ou des Pouts, pour régler quelque Commune, pour ouvrir quelque Chemin de Barrière, ou pour accorder à quelqu'individu, ou à des individus quelque droit ou privilège exclusif quelconque, ou pour altérer ou renouveler quelque Acte du Parlement Provincial pour de semblables objets, il sera donné notice de telle application qu'on se proposera de faire, dans la Gazette de Québec, et dans un des papiers publics du District, s'il y en a, et par une affiche posée à la porte des Eglises des Paroisses qui pourront être intéressées à telle application, ou à l'endroit le plus public, s'il n'y a point d'Eglise, pendant deux mois, au moins, avant que telle petition soit présentée.

Attesté, Wm. LINDSAY, Greffier. Assblée.

Les Imprimeurs de Papiers-Nouvelles en cette Province sont priés d'insérer les Résolutions ci-dessus, en la manière ordonnée par la première. Leurs comptes seront payés à la fin de l'année, en par eux s'adressant au Bureau du Greffier de la Chambre d'Assemblée.

HOUSE OF ASSEMBLY.

SATURDAY, 15th February, 1810.

ORDERED.—That the Rule established by this House on the third day of February one thousand eight hundred and ten, concerning the notices for Petitions for private Bills, be printed once monthly in the public news-papers of this Province, during three years.

Attesté, Wm. LINDSAY, Clk. Assbl.

HOUSE OF ASSEMBLY.

SATURDAY, 3d. February, 1810.

RESOLVED.—That after the close of the present Session, before any Petition is presented to this House for leave to bring in a private Bill, whether for the erection of a Bridge, for the regulation of a Common, for the making of any Turpike Road, for granting to any individual, or individuals, any exclusive right or privilege whatsoever, or for the alteration or renewing of any Act of the Provincial Parliament for the like purposes; notice of such application shall be given in the Quebec Gazette, and in one of the news-papers of the district, if any is published therein, and also by a notice affixed on the Church Doors of the Parishes that such application may affect; or in the most public place, where there is no Church, during two months, at least, before such Petition is presented.

Attesté, Wm. LINDSAY, Clk. Assbl.

The Printers of the News-papers in this Province are requested to insert the above Resolutions in the manner directed by the foregoing. Their accounts will be paid at the end of each year at the Clerk's Office, House of Assembly.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

LUNDI, le 22 Mars, 1819.

RESOLU.—Qu'après la présente Session avant qu'il soit présenté à cette Chambre aucune Petition pour obtenir permission d'introduire un Bill privé pour ériger un Pont de Peage, la Personne ou les Personnes qui se proposeront de petitioner pour tel Bill en donnant la Notice ordonnée par la Règle du 3e. Février 1810, donnera aussi en même temps et de la même manière un Avis notifiant les taxes qu'elles se proposeront de demander, l'étendue du privilège, l'élevation des Arches, l'espace entre les Balises ou Piliers, pour le passage des Cagnex, Cages et Bâtimens, et mentionnant si elles se proposent de bâtir un Pont Levis ou non et les dimensions de tel Pont Levis.

ORDONNE.—Que la dite Règle soit imprimée et publiée en même temps et de la même manière que la Règle du Trois Février, 1810.

Attesté, Wm. LINDSAY, Greffier. Assblée.

HOUSE OF ASSEMBLY.

MONDAY, 22d. March, 1819.

RESOLVED.—That after the present Session, before any petition praying leave to bring in a Private Bill for the erection of a Toll Bridge is presented to this House, the person or persons purposing to petition for such Bill, shall upon giving the Notice prescribed by the Rule of the 3d. day of February, 1810, also at the same time and in the same manner, give a Notice stating the rates which they intend to ask, the extent of the privilege, the height of the Arches, the interval between the abutments of piers for the passage of rafts and vessels, and mentioning whether they purpose to erect a Draw Bridge or not, and the dimensions of such Draw Bridge.

ORDERED.—That the said Rule be printed and published at the same time and in the same manner as the Rule of the 3d. February, 1810.

Attesté, Wm. LINDSAY, Clk. Assbl.

JOHN WRAGG & Co.

PRENNENT la liberté de prévenir leurs amis et le public, qu'ils ont considérablement diminué le prix de leurs CLOUX, lesquels sont présentement comme suit:

Cloux de 2 lbs.....1s. le millier, do 2 1/2 lbs.....1s. 3d. do do 3 lbs.....1s. 6d. do do 6, 8 et 10 lbs. à proportion,

Cartes à laine à coton, &c. manufacturées comme à l'ordinaire, supérieurement.

Ils attendent aussi par les premiers vaisseaux de Londres, leur assortiment général et étendu comme de coutume, de CLINAILLERIE COUTELLERIE, &c. dont ils disposeront en gros et en détail, aux plus bas prix, pour argent comptant, ou à un crédit sûr.

Montréal, 27 Avril, 1821. xf-12

De Gré-à-gré.

ESPRIT de la Jamaïque. RUM des Iles sous le vent. Eau-de-Vie de Cognac. Sel de Liverpool, Vin de Madère. Acier. Vin d'Espagne. Poudre à Tirer. Charbon de Terre, Huile d'Olive, &c. &c. Le tout pour argent comptant ou à un Crédit sûr.

M. C. CUVILLIER & Co. E. et C.

3 Février, 1821. 52xf.

A Vendre par les Soussignés.

260 QUARTS, } de belle Cassonade.

12 Barriques, } 70 Pipes de Vin d'Espagne.

10 ditto ditto de Port d'une qualité supérieure.

10 Demi Barriques de Ténériffe, L. P.

20 ditto ditto, en bouteilles.

50 Tonnes de Rum de la Grenade.

5 ditto ditto fort de la Jamaïque.

5 Pièces, } d'Eau de Vie de Cognac supérieur.

10 Barriques, } 100 Caisses de Savon d'Angleterre.

10 Barriques de Sel en paniers.

30 Paniers de Cruches de Pierre assorties.

20 Barriques Verrerie assortie.

Vitres de 7 1/2 x 8 1/2 x 9 1/2...10 x 12.

30 Tonneaux de Fer en barres d'Angleterre.

1200 Pièce Vaisseau Creux de Fer de fonte.

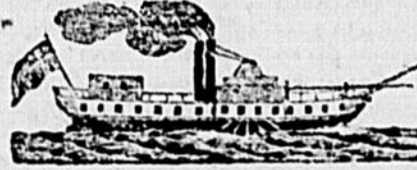
DE PLUS.

Quatre Malles de Papeterie, consistant en Livres de Compte, Papier, Plumes, &c. Un assortiment général de Marchandises de Laine, Toile et Coton.

BRIDGE & PENN.

Montréal, 22 Décembre, 1820. 46xf

LE TELEGRAPH.



LA Chambre du Steam-boat le TELEGRAPH ayant été agrandie, et d'autres améliorations y ayant été faites, ce vaisseau offre présentement aux passagers autant de commodités et d'agrément que pas un de ceux qui navigent sur le Fleuve. Les jours de départ seront de Montréal les LUNDIS à NEUF heures du matin, et de Québec les MARDIS SOIR ou JEUDIS MATIN, selon que la marée sera favorable. Il arrêtera à St. Sulpice, à Berthier, aux Trois Rivières et à Batiscan. Pour le fret ou le passage, s'adresser au Maître à bord, à MESSIEURS HENSHAW & HOLT, à Québec, ou Mr. JOHN PORTEOUS à Montréal.

Montréal, 5 Mai, 1821. 13xf

AQUEDUCS DE MONTREAL.

LES Propriétaires félicitent le public de ce que la nouvelle expérience d'un second hiver a démontré que ces importants ouvrages étoient en état de continuer leur opération sans interruption, nonobstant la rigueur de l'hiver sous ce climat, et que par la solidité des matériaux, ils pourront continuer long-temps à la commodité des habitants de cette ville.

L'expérience a prouvé incontestablement, comme il le faut, les nombreux avantages qu'on retire de cet établissement, par rapport à la santé, à la commodité, et à la sécurité, et surtout à moyen sûr et facile qu'il fournit pour éteindre promptement le feu; on en a eu des exemples particuliers dans les incendies qui ont eu lieu dans cette ville, depuis la construction de ces ouvrages, et qui tous excepté trois, ont commencé dans des maisons qui n'étoient pas adossées à d'autres par la Compagnie, et n'auraient probablement été éteints sans beaucoup de dommage, s'il en eût été autrement.

Ces pertes tombent d'abord, il est vrai, directement sur le Bureau d'Assurance, mais finalement sur les propriétaires en un plus haut degré, comme il parait évidemment par la hausse qui a déjà eu lieu dans le taux de l'assurance; de sorte que les pertes occasionnées par la négligence des moyens de sûreté au pouvoir de chacun, sont réellement une taxe directe sur toutes les propriétés réelles et personnelles du pays.

Il est aussi à craindre que ces pertes n'augmentent, à moins qu'on ne prenne les moyens de les prévenir, et il n'y a pas de meilleur préservatif contre le feu, qu'un bonne provision d'eau.

Les Propriétaires sont prêts à introduire les tuyaux dans les maisons, aussitôt que la terre sera dégelée.

14 Avril, 1821. 10

A LOUER.

Pour une ou plusieurs Années.

AIRLY HOUSE (résidence de feu John Ogilvie, éc.) maison agréablement située à la Côte des Neiges, à trois milles de la ville. Elle contient une salle d'entrée, une salle à dîner, quatre chambres à coucher, deux cuisines (dans l'une desquelles est une cuisinière à vapeur) caves, et autres dépendances; avec Dépense, Lavoir, Etables, Remises adjacentes. Possession donnée présentement, ou le 1er. de Mai prochain. S'adresser à G. MOFFATT.

Montréal, 3 Février, 1821 xf-52

RECEMMENT PUBLIE

Et à VENDRE MAINTENANT à cette Imprimerie, HISTOIRE abrégée de L'ANCIEN TESTAMENT, avec celle de la VIE DE N. S. JESUS CHRIST, où sont contenues ses principales actions. Nouvelle édition.

Montréal, 28 Avril, 1821.

A LOUER.

Pour une ou plusieurs années, et possession donnée immédiatement.

UNE MAISON commode avec étables, &c. convenable pour deux familles, rue St. Constant, et la moitié d'une autre Maison, rue Vitré, au Fauxbourg St. Laurent. Aussi, Deux BANCS dans l'Eglise Protestante Episcopale.—Deplus, et possession donnée le premier de Mai.—TROIS MAISONS, rue Vitré, et une ditto rue Sangninet, au Fauxbourg St. Laurent, par

BENJAMIN HALL, TUTEUR.

Montréal, rue St. Laurent, } 3 Mars, 1821. 4xf

AVIS.

TOUTS ceux qui ont des comptes contre les Biens de JOSEPH JUDSON, absent de la Province, sont requis de les présenter dûment authentiqués; et ceux qui sont endettés envers le dit J. Judson, de payer immédiatement au soussigné, qui est seul autorisé à recevoir le paiement et à donner quittance, ayant été dûment nommé Curateur au dit JOSEPH JUDSON.

H. GRIFFIN, N. P.

Montréal, 5 Janvier, 1821. 48xf.

PERDU.

UN CACHET antique empreint d'une figure de Cupidon tenant un demi cœur avec le motto: "Je n'en veux point." Qui comble remettra le dit Cachet à cette Imprimerie sera bien récompensé.

La valeur intrinsèque en est pas bien considérable, mais il était depuis longtemps en la possession de celui qui l'a perdu, et avait été reçu en présent d'une personne qui est sur le point de laisser ce pays, peut-être pour toujours.

Montréal, 28 Avril, 1821.

A Vendre ou à Louer.

CETTE belle Maison et dépendance dans la rue St. François Xavier, dernièrement la propriété de Mr. Nicolas Osborne et occupée par lui-même comme domicile et Magasin d'Epicerie.—Les appartements de devant pourraient pareillement servir de Magasin pour la vente de Marchandises sèches.—Les Caves et Bureaux sont commodes et spacieux, et dans le meilleur ordre.

La susdite propriété peut être acquise pour un prix modéré, et avec des termes faciles de paiement. S'adresser à

G. MOFFATT.

Montréal, 15 Avril, 1820.

Maison et Emplacements.

Le Soussigné offre de vendre sa Maison, Rue Notre-Dame, par différents puits, en dix ou douze ans. Elle est en très bon ordre, et forme sous tous les rapports une résidence agréable et commode. Si elle n'est pas vendue le 1er de Février prochain, elle sera louée pour un nombre d'années.

Aussi à vendre, plusieurs Emplacements sur la rue St. Jacques, à l'ouest de la Banque de Montréal. Il sera accordé de grandes facilités pour le paiement. S'adresser à

G. MOFFATT.

22 Déc. 1820. xf-52

A VENDRE.

UNE MAISON à deux étages, et UN EMPLACEMENT, situés au Fauxbourg Saint Laurent, de la contenance de 50 pieds de front sur 61 pieds de profondeur, tenant par devant à la dite rue, d'un côté à la rue St. Constant, d'autre côté et par derrière aux héritiers DUFRESNE. Pour plus amples informations s'adresser à Mr. PIERRE ROY, résidant au Fauxbourg St. Laurent.

Montréal, 25 Mai, 1821 xf-16

LE DR. KIMBER vient de recevoir son assortiment ordinaire de Drogues, d'Instruments de Chirurgien et de Livres de Médecine.

-AUSSI-

Une quantité de Bocaux et autres Flacons d'Apothicaire.

Montréal, 16 Juin, 1821. xf-19

AVIS.

TOUTES Personnes endettées envers, ou ayant des demandes contre, la succession de feu ETIENNE GUY, Ecuyer, en son vivant arpenteur de Montréal, sont priées de payer sans délai ce qu'elles doivent, et présenter leurs comptes en bonne forme au soussigné Exécuteur de son Testament et de ses dernières volontés.

OLIVIER BERTHELET.

Montréal, 2 Mars, 1821. 4-xf

ON A BESOIN DE GRAINE DE LIN.

LES Soussignés payeront le plus haut prix de Marché pour de la GRAINE DE LIN, au No. 72, Rue St. Paul, où ils ont à vendre leur assortiment ordinaire de Peintures, Huile, Vernis, &c. &c. &c.

R. & H. CORSE.

25 Septembre, 1819. xf.

AVERTISSEMENT.

Le Soussigné prend la liberté de prévenir Messieurs les Notaires et le public en général, qu'il a laissé la profession d'Aubergiste, et se propose actuellement de continuer comme ci-devant la profession de CRIEUR PUBLIC et de faire tout écan ou Vente auxquels on voudra bien l'employer. Il se flatte de pouvoir remplir cette charge en langue Anglaise et Française, et de mériter par sa ponctualité et son attention la faveur et l'encouragement du public en général.

Ls. PROVENDI.

Montréal, 7 Mai, 1821. 14-

A VENDRE A CETTE IMPRIMERIE.

ET chez le Soussigné, Rue St. Lambert, vis-à-vis la grande rue du Fauxbourg St. Laurent. VOYAGE DE FRANCIERE, 1 vol. 8o. br. L'ARITHMETIQUE 12o. dem. rel. et br. LA GEOGRAPHIE EN MINIATURE, max. fol. M. BIBAUD.

9 Juin, 1821.

A Vendre, à des prix modérés,

DES BARDEAUX de différentes espèces, et du BOIS de sciage, propre à faire des cloisons.

LOUIS GAREAU.

Fauxbourg de Québec. 3m-19

To LET and possession given the first of MAY next.

THAT large and elegant STONE HOUSE, two stories high, situated above the village of the Sault St. Louis, with extensive dependencies, a Wind Mill, Boilers, Stables large enough for nine horses, and others buildings. The place is one of the most advantageous in the province. For farther particulars enquire of

MAJOR DELORIMIER, Proprietor.

17th March, 1821. 6xf

RECEMMENT publie et à vendre à cette Im-

primerie, No. 29, Rue St. Paul, chez Cunningham, No. 35, même rue, et chez Nickless & McDonell, No. 98, Rue Notre-Dame,

TRADUCTION

Libre et Abrégée

LECONS DE CHIMIE,

Données par le chevalier Humphrey Davy à la Société d'Agriculture de Londres.

Dédiée aux Sociétés d'Agriculture du Bas-Canada par A. G. DOUGLAS, Capitaine à demi-paie.

Après le plaisir que nous a procuré la lecture de l'ouvrage ci-dessus, et l'instruction que nous y avons puisée, nous croirions manquer à notre devoir de Journaliste et à la justice due à l'auteur, si nous ne disions pas au moins ce qu'il nous a semblé voir un présent digne de la reconnaissance des AGRICULTEURS et de la jeunesse studieuse, pour qui est principalement destiné.